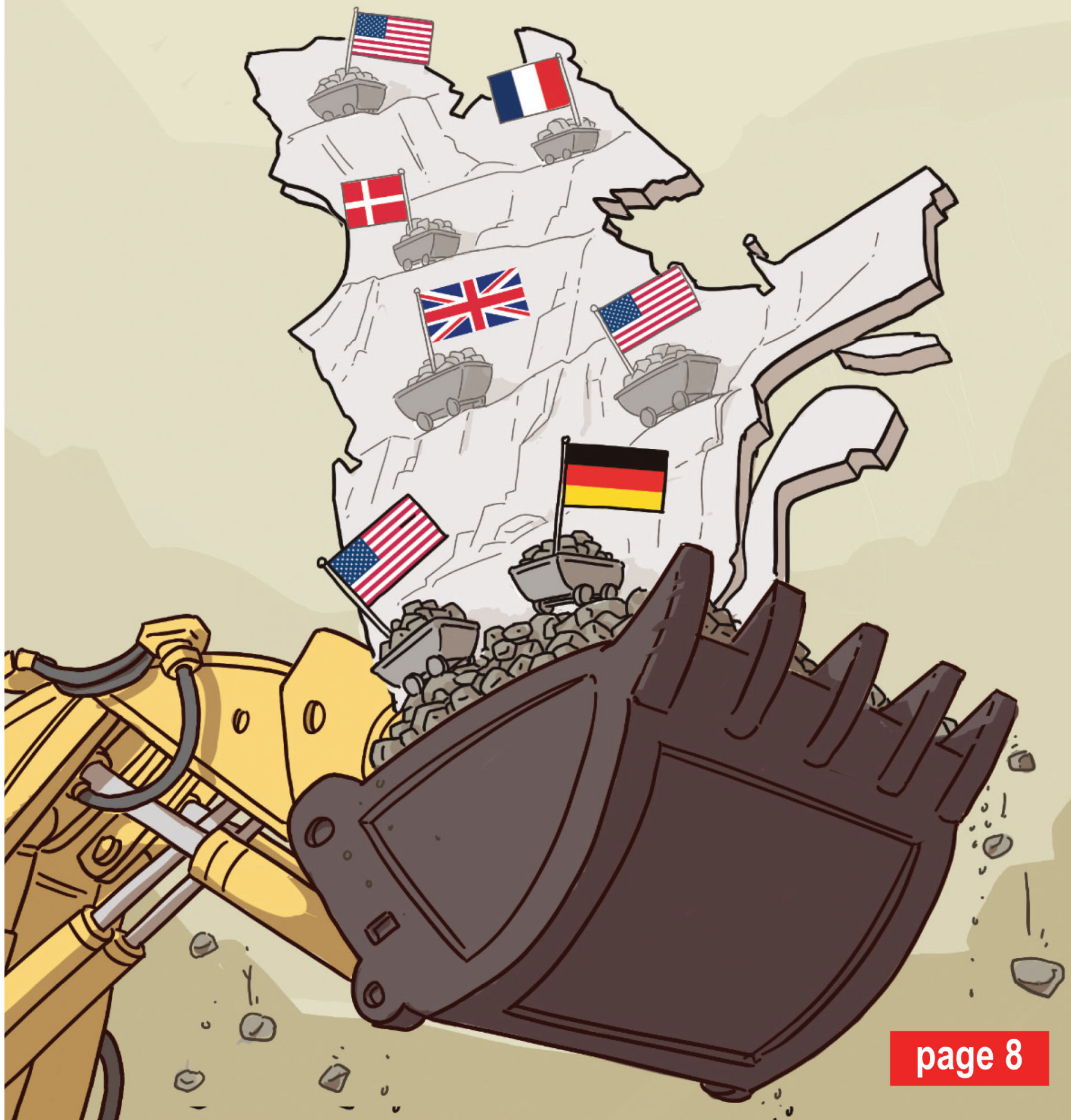


445

# L'AUT' JOURNAL

Avril 2026 • avec une apostrophe pour apostropher

## MINÉRAIS DU QUÉBEC UN ENJEU MILITAIRE





## À vau-l'eau

Michel Rioux

**O**n dit des choses laissées à la dérive ou à l'abandon qu'elles vont à vau-l'eau. Dans ce demi-pays du Québec, c'est quand il est question de l'eau que les choses vont dans ce sens-là.

Il y a une douzaine d'années, j'avais commis dans ce journal un texte auquel j'avais donné le titre « Plus dure sera la chute ». Il s'agissait de la bizarre décision du gouvernement péquiste de Pauline Marois de construire un barrage en amont de la chute de Val-Jalbert, au Lac-Saint-Jean.

J'y avais écrit : « Celles et ceux qui ont eu la chance de voir cette magnifique chute à Val-Jalbert, sur la rivière Ouiatchouan, et d'entendre le grondement fracassant de ces millions de litres d'eau dévalant en cascades d'une hauteur de 72 mètres en auront conservé un souvenir impérissable. Cette chute, plus haute que celles du Niagara, a été le témoin d'un développement industriel qui a marqué la région du Lac-Saint-Jean au début du 20<sup>e</sup> siècle.

« Mais il est arrivé que, pour plaire aux petites élites locales et faire plaisir au conseil de bande de Mashteuiatsh, le gouvernement du Parti Québécois a décrété que le Québec ne pouvait abso-

lument pas se passer des 16 mégawatts qui seront produits par la minicentrale électrique construite en amont de la chute. »

Depuis, le débit est passé de 12 à 20 m<sup>3</sup>/sec. à 7,3 m<sup>3</sup>/sec. en période estivale. La nuit et en hiver, on ne compte plus qu'un débit de 0,3 m<sup>3</sup>/sec. « Une crise de chute... », aurait pu clamer Robert Charlebois. On soutenait à l'époque qu'on lui conserverait un « débit esthétique »...

### TROIS-PISTOLES

Dix ans plus tôt, le gouvernement péquiste de Bernard Landry avait lancé le projet de construire 36 minicentrales privées. L'un de ces projets visait la rivière Trois-Pistoles. Un militant écologiste, Mikaël Rioux, avait passé 36 jours suspendu au-dessus de la chute pour protéger la rivière. Le barrage projeté aurait produit... 3,6 mégawatts. Le gouvernement avait finalement reculé, tout en versant 3,6 millions \$ aux promoteurs du projet. Un montant de 1,38 M\$ en dédommagement pour les travaux déjà exécutés, tels les plans et devis. Une somme de 1,9 M\$ a aussi été versée aux actionnaires pour les pertes de profits anticipés.

### GROS-CACOUNA

Durant une cinquantaine d'années, le port de Gros-Cacouna a fait l'objet

de convoitise pour qu'y soient construites les installations visant tantôt l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL), tantôt du pétrole. Cent quatre-vingts pétroliers pourraient y passer, clamaient Trans-Canada Pipe Lines et Petro-Canada, les promoteurs. Un gros pétrolier aux deux jours à destination de l'Europe. Et tant pis pour les bélugas qui viennent mettre bas à cet endroit!

Heureusement, tous ces projets, plus pharaoniques les uns que les autres, ne se sont pas matérialisés.

### PÉRIBONKA

Au Lac-Saint-Jean, le Mouvement Onésime-Tremblay fait campagne pour que le gouvernement du Québec reprenne possession des barrages de la rivière Péribonka actuellement loués à Rio Tinto, autrefois appelé Alcan.

Quand le bail avait été renouvelé en 1984, la multinationale s'était engagée à construire trois usines de classe mondiale, soit 400 000 tonnes métriques d'aluminium. L'échéance était de 25 ans. En 2006, l'échéance a été repoussée en 2015, puis en 2020. La dernière échéance est tombée le 31 décembre dernier. Durant cette période, Rio Tinto n'a atteint que la moitié de l'objectif fixé, soit 200 000 tonnes métriques.

Alcan s'était engagée, en retour de ces considérations, à soutenir l'emploi dans la région. Or, depuis une quaran-

taine d'années, les emplois ont connu une chute marquée, passant de 12 000 à 3 000.

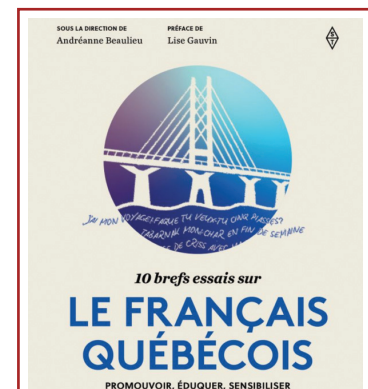
Alors que tout le monde croyait que les projets d'extraction de gaz de schiste par fragmentation hydraulique étaient abandonnés pour de bon, l'aspirante première ministre, Christine Fréchette, a eu la bonne idée de remettre sur la table ce qui se révélerait funeste pour la vallée du Saint-Laurent.

« Le contexte a évolué. On a changé notre perspective au Québec en regard à ces possibilités-là, en rapport au gaz naturel, par exemple », a-t-elle avancé.

Cette technique mobilise de très importantes quantités d'eau, tout en mettant à risque les nappes d'eau souterraines à cause notamment des produits chimiques employés pour la fracturation. De grandes quantités de gaz à effet de serre (GES) sont aussi projetées dans l'atmosphère.

On a peut-être oublié qu'avant l'adoption en 2022 d'une loi interdisant l'exploitation de ces gaz, Lucien Bouchard s'en était fait le thuriféraire.

**L'histoire ne dit pas si, depuis, l'ancien premier ministre a mis de l'eau dans son vin... À moins qu'à l'instar du comédien Francis Blanche, il préfère le vin d'ici à l'au-delà!** ◀



## Le français québécois

**A**u collège et à l'université, lorsque vous vous inscrivez à un cours de philosophie, de sociologie ou de psychologie, il est à peu près certain que vous consacrerez vos premières leçons à comprendre ce que sont ces disciplines. Je ne me souviens pas qu'on m'ait déjà posé la question « Qu'est-ce qu'une langue? » et qu'on y ait répondu à un moment ou l'autre de mon parcours scolaire.

Il s'agit pourtant d'une question légitime, à laquelle l'école devrait pouvoir donner des réponses aux élèves. Des spécialistes le proposent, en citant l'exemple de l'Espagne, qui le fait dès le secondaire; l'enseignement de quelques bases en linguistique et en histoire de la langue pourrait contribuer à réduire l'insécurité linguistique.

Ce serait une occasion de réfléchir à des notions comme celles des registres de langue et des variations, non pas dans le but de les hiérarchiser, mais pour comprendre la diversité des usages et relativiser certains jugements, notamment sur les anglicismes, sur le français, sur le jargon, sur le québécois (parfois considéré comme une langue à part entière); d'expliquer le rôle de certaines institutions comme l'Office québécois de la langue française ou l'Académie française, celui des dictionnaires et des grammaires; de faire un survol de l'histoire du français, qui permettrait d'observer qu'une langue n'est pas immuable et figée, notamment en matière d'orthographe; de situer le français du Québec dans l'ensemble de la francophonie, où le français est en santé et même en croissance, pas en déclin.

Quant au discours sur la fragilité et sur la préservation du français, posons-nous la question : qui, parmi les Québécois-e-s d'origine ou les nouveaux-elles arrivants-es, aura envie d'apprendre et de valoriser une langue dont on répète constamment qu'elle est menacée ou en train de disparaître, à un point tel qu'on sent parfois le besoin de la manipuler avec des gants ou de la mettre sous verre, à l'abri des influences étrangères?

Les auteurs du récent collectif *Le français en déclin?* Repenser la francophonie québécoise en font une démonstration convaincante : « La fragilité du français ne fait pas de doute, mais le pessimisme et le défaitisme ambiants ne sont pas pour autant des solutions. » ◀

EMMANUEL BOUCHARD

Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles : 23 au 27 mars

Syndicat de Champlain (CSQ)  
Personnel enseignant et de soutien

Mettons un X sur la violence en milieu scolaire





Le billet

Michel Rioux

1



L'analyse politique

Pierre Sormany

3



L'immigration

Anne Michèle Meggs

4



La politique canadienne

Gabriel Ste-Marie

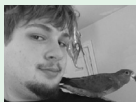
5



La politique québécoise

Sylvain Martin

6



La grève

Orian Dorais

7



Les régions

Marc Nantel

8



La page éditoriale

Pierre Dubuc

9



L'Amérique latine

Luc Allaire

10



La question constitutionnelle

Marie-Claude Girard

14



La culture

Olivier Dumas

17

# GRANDE CAMPAGNE DE FINANCEMENT OBJECTIF : 15 000 \$

## Appel à nos lectrices et à nos lecteurs

**E**n ces temps troubles, où l'ordre international cède la place à la loi du plus fort...

En ces temps troubles, où l'ordre constitutionnel canadien peut être suspendu pour permettre la réalisation de « grands travaux d'intérêt national »...

En ces temps troubles, où le projet vert de transition énergétique est remplacé par la militarisation de l'économie et de la société...

En ces troubles, où le projet indépendantiste est résumé à la tenue ou pas d'un référendum...

La présence d'une presse libre et indépendante est d'une importance capitale.

### DES MÉDIAS DÉPENDANTS

Or, les médias traditionnels dépendent des gouvernements pour leur financement. Les subventions gouvernementales comptent pour 35 % de la rémunération des journalistes de *La Presse+*, du *Devoir*, des Coops de l'information, du *Journal de Montréal* et de *Québec*. De plus, le gouvernement autorise *La Presse+* et *Le Devoir*, par le biais de leurs fondations, à émettre des reçus pour déduction fiscale à leurs donateurs.

### POUR UNE PRESSE LIBRE ET INDÉPENDANTE

L'indépendance de *L'aut'journal* est assurée par un financement qui repose essentiellement sur les contributions de ses lectrices et de ses lecteurs. Il ne bénéficie d'aucune subvention gouvernementale directe et ne recourt pas à la publicité commerciale.

Pour poursuivre et développer nos activités, nous avons impérativement besoin de votre soutien pour nous aider à boucler notre année financière.

Nous avons fixé l'objectif de cette campagne de soutien à 15 000 \$.

Elle se tiendra jusqu'au 15 avril, soit quelques semaines avant notre 42<sup>e</sup> anniversaire.

Les résultats sont affichés sur notre site Web : [www.lautjournal.info](http://www.lautjournal.info)

Contribuez généreusement.

PIERRE DUBUC  
Directeur et rédacteur en chef

## LA LIBERTÉ DE PRESSE A UN PRIX SOUTENEZ UNE PRESSE LIBRE ET INDÉPENDANTE ABONNEZ-VOUS OU ADHÉREZ AUX AMIÈS DE L'AUT'JOURNAL

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT'JOURNAL**  
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4  
Ou procédez par notre site Web : [www.lautjournal.info](http://www.lautjournal.info)

Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).  
Adhésion aux AmiEs : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

**L'AUT' JOURNAL**  
Avril 2026 - avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,  
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236  
Internet : [info@lautjournal.info](mailto:info@lautjournal.info)

Envoi de publication canadienne  
Numéro de convention : 40050148

2026, Dépôt légal  
Bibliothèque nationale  
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs  
syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho

## Pour freiner la tendance à la baisse dans les sondages

### L'urgence d'un virage pour le PQ

Pierre Sormany

**A** lors que le Parti Québécois vient de remporter une quatrième élection partielle consécutive, dans son ancien château fort de Chicoutimi, le ton aurait dû être à la fête dans les rangs du parti indépendantiste, qui domine tous les sondages depuis près de deux ans.

Une ombre se profile pourtant, derrière ce tableau de chasse victorieux. Le gain n'est pas aussi décisif qu'on l'aurait espéré dans Chicoutimi, la circonscription la plus fortement nationaliste du Québec. Il faut dire que la déconfiture du gouvernement Legault était tellement évidente, et le résultat tellement attendu, que les gens ne se sont pas mobilisés du côté des indépendantistes.

Les conservateurs, eux, avaient tout à gagner en termes de crédibilité. Et ils ont fait sortir leur vote. Résultat : ils ont recueilli 26 % des bulletins exprimés, beaucoup plus que leur popularité réelle dans les sondages.

Mais la vraie douche froide est arrivée tout de suite après : un sondage Pallas Data pour l'actualité a révélé que l'avance du PQ à l'échelle du Québec, avec 30 % des intentions de vote, est en recul de quatre points par rapport au sondage précédent de cette maison, en janvier. Et le Parti libéral du Québec a grimpé de trois points, dans le même intervalle. L'écart n'est plus que de trois points!

Bien sûr, la forte concentration du vote libéral dans les comtés anglophones de Montréal fait que, même à pourcentage égal, les libéraux ne priveraient pas le PQ d'une victoire. Mais la tendance est inquiétante, comme en témoigne ce tableau de tous les sondages recensés par le site Qc125.

#### UNE ÉROSION QUI DURE DEPUIS SIX MOIS

Regardez bien les tendances. Jusqu'en septembre 2025, le PQ oscillait entre 30 et 35 pour cent des intentions de vote. Le recul de popularité de la CAQ et un certain effritement du

côté de Québec solidaire avaient surtout profité au PLQ. En septembre, la dernière crise à QS donne un *boost* au parti de Paul Saint-Pierre Plamondon qui atteint 38 %. Mais c'est éphémère. Dès octobre, la popularité du parti commence à s'effriter.

À la mi-novembre, une crise éclate au PLQ entre Marwah Rizqi et Pablo Rodriguez. Puis le chef se fait écla-bousser par des rumeurs de malversations. Il est bientôt contraint à quitter son poste. Le PQ remonte alors jusqu'à 40 % dans certains sondages. Mais là encore, l'effet est éphémère. Car la tendance est claire : depuis la fin septembre, le PQ est en baisse continue. Et depuis janvier, le PLQ a recommencé à grimper.

Dans les jours qui ont suivi ce dernier sondage, beaucoup d'analystes se sont étonnés. L'arrivée de Charles Milliard, encore très peu connu, ne pouvait expliquer cette soudaine ferveur des libéraux. N'était-ce pas plutôt le comportement impérialiste de Trump face au Venezuela et au Groenland, et l'impact majeur du discours de Mark Carney à Davos qui ont rendu les Québécois hésitants devant la perspective d'un référendum?

Mais les analystes ont tort de chercher dans les dernières semaines la cause d'un effritement de popularité qui, si on exclut l'épisode Rodriguez, a plutôt commencé en septembre.

Et parmi les facteurs qui pourraient expliquer la méfiance grandissante d'une partie de l'électorat face au PQ, depuis six mois, je pense qu'il faut analyser le discours et l'attitude de PSPP, pendant cette période.

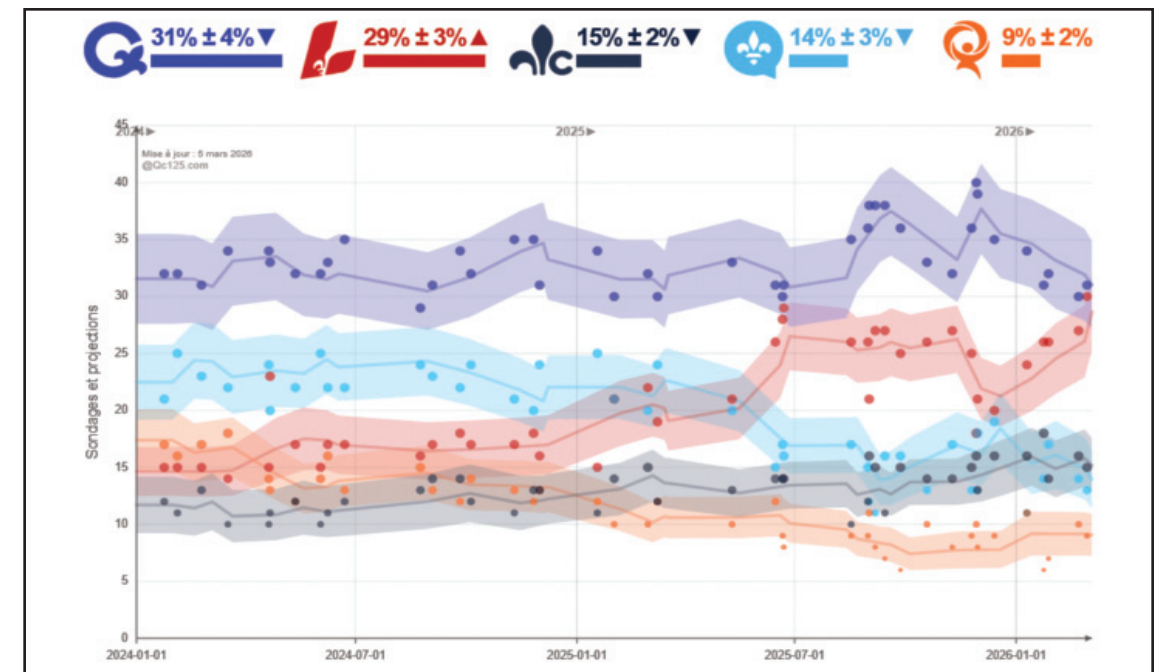
#### LE VIRAGE CONSERVATEUR DU PQ

D'abord, il y a eu l'accent de plus en plus fort sur le référendum qui, il faut le reconnaître, n'est pas souhaité par la majorité des Québécois. Mais il y a eu aussi un net virage vers la droite dans les prises de position du PQ, notamment depuis l'élection partielle dans Arthabaska, à la mi-août. Parce qu'ils faisaient campagne dans un comté rural plutôt conservateur, contre le chef du

sage a été bien reçu. Cette façon de procéder a pour effet qu'il n'existe pas d'écrit pour attester que le message a été bien reçu.

À la même période, le consul des États-Unis à Québec, Everett Melby, évite d'inviter des élus souverainistes à ses réceptions. En clair, on ne voulait pas être associé avec ce parti favorable à l'indépendance, qui inclut de nombreux radicaux dans ses rangs (Lisée, 1990:298).

Le programme électoral du Parti Québécois, adopté en 1975, n'était pas susceptible de rassurer les Américains. Dans la section sur « La politique étrangère et la défense », on peut lire à l'article 1 qu'il faut rejeter toute forme de néo-



PCQ, Éric Duhaime, PSPP et son candidat vedette, Alex Boissonneault, se sont clairement identifiés comme de « centre droit ».

En fait, ce n'est pas un virage si net. Le PQ flirte depuis plusieurs années avec la droite identitaire de Mathieu Bock Côté. Mais il continuait de s'affirmer « social-démocrate » dans ses orientations. Ce n'est plus le cas. Ou du moins, pas plus que ce que prônait la coalition de François Legault.

Il y a un calcul dans ce choix. La gauche semble piétiner. Or, la première clientèle à aller chercher, ce sont les orphelins de la CAQ. Et certains des libéraux nationalistes qui n'auraient pas fait confiance à Rodriguez, l'homme d'Ottawa.

Mais c'est oublier que c'est la construction d'un État providence dans les années 1960 qui a fait naître le fort mouvement de solidarité nationale des Québécois, et fait progresser la cause de l'indépendance. Après la défaite du deuxième référendum en 1995, le virage néolibéral et le pari de l'austérité de Lucien Bouchard ont affaibli ce fort sentiment de solidarité, ferment de l'identité québécoise.

#### LE TON HARGNEUX DE PSPP

L'autre facteur qui pourrait expliquer, selon moi, l'effritement de la popularité du PQ tient au ton belliqueux de son chef qui, depuis quelques mois, ne semble plus accepter la moindre critique. Rappelons-nous les pre-

mières mois de Paul Saint-Pierre Plamondon à la tête du PQ. Son discours posé, réfléchi, détonnait dans un milieu politique où les biais partisans ne permettent pas toujours la nuance. Le jeune chef étonnait. Il incarnait l'idée de « faire de la politique autrement ». Même ceux qui ne croyaient pas à la renaissance de l'idée de l'indépendance étaient ébranlés par ce rêveur qui y croyait de manière aussi sincère.

Cette ouverture, on ne la sent plus. J'ai déjà déploré, dans une chronique pour *L'aut'journal*, son attaque malheureuse contre le milieu culturel québécois, en novembre. J'y ai aussi dénoncé sa fréquentation de cette fosse aux enragés, aux intolérants, et aux racistes que constitue la plateforme X d'Elon Musk. Et j'ai pu constater comment une meute d'intolérants s'anime chaque fois que quelqu'un ose, dans une analyse, remettre en question le moindre volet de la nouvelle orthodoxie péquiste. À cultiver le vent, on récolte la tempête, dit le proverbe. Se pourrait-il que l'absence d'écoute de la part de cet homme qui se voit déjà premier ministre engendre chez une partie de l'électorat une réaction miroir : on cesse de l'écouter.

Et ce n'est pas en courtisant la frange individualiste de l'électorat, les électeurs qui ne voient pas l'importance de la solidarité et des grands projets collectifs, qu'on fera renaitre la fièvre qui nous a presque donné un pays en 1995.

#### clients les plus importants à l'époque.

Quand le Parti Québécois est arrivé au pouvoir en 1976, la communauté financière des États-Unis est devenue, sans surprise, quelque peu nerveuse, d'autant plus qu'Hydro-Québec était l'un de ses

clients les plus importants à l'époque.

La relation Québec - États-Unis. Dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, environnementales et culturelles. Sous la direction de Frédéric Gagnon, Christopher Kirkey, Stéphane Paquin PUL, 2026.



La relation Québec - États-Unis. Dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, environnementales et culturelles. Sous la direction de Frédéric Gagnon, Christopher Kirkey, Stéphane Paquin PUL, 2026.

### Le Cuba du Nord

**A** vant que le Parti Québécois ne prenne le pouvoir en novembre 1976, les représentants du gouvernement américain au Québec usaient de la plus grande discrétion dans leurs relations avec ce parti.

Lorsqu'en juillet 1976, soit quelques mois avant d'être élu premier ministre, Lévesque envoie un message amical au président Gerald Ford à l'occasion du bicentenaire de la Révolution américaine, le Département d'État demande au consulat du Québec d'informer verbalement Lévesque que ses mes-

colonialisme dans les relations internationales (p. 264).

Au point 3 b), on parle de « remplacer les liens préférentiels avec le Commonwealth par des relations intimes avec les pays francophones; b) l'établissement de lien avec les pays du Tiers Monde, en particulier ceux d'Amérique latine et, finalement, les rapports étroits qui nous lient au Canada et aux États-Unis d'Amérique » (p. 265).

Pour mettre en œuvre une « politique étrangère et de défense », on propose de « Pratiquer une politique étrangère pacifiste fondée sur le rejet du recours à la guerre comme solution aux différends internationaux (...) et le retrait d'alliances

militaires comme NORAD et l'OTAN » (p. 256).

Du point de vue américain, le programme politique du Parti Québécois, auquel s'ajoutent de nombreuses déclarations imprécises et contradictoires d'élus ou de personnalités identifiées au parti, sont d'une naïveté déconcertante pour un parti qui aspire au pouvoir et à faire l'indépendance du Québec dans un contexte de guerre froide (Hero, 1977).

Quand le Parti Québécois est arrivé au pouvoir en 1976, la communauté financière des États-Unis est devenue, sans surprise, quelque peu nerveuse, d'autant plus qu'Hydro-Québec était l'un de ses

# L'immigration

## Pas de discrimination fondée sur le statut de la nationalité

### Des Québécoises et Québécois à part entière

Anne Michèle Meggs

CONSIDÉRANT que tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés à assurer sa protection et son épanouissement;

CONSIDÉRANT que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi;

CONSIDÉRANT que le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix;

Voici les trois premiers principes fondamentaux dans le préambule de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec. Nous reconnaissons les droits et libertés, la valeur et la dignité de tous les êtres humains.

Paradoxalement, la décision de la Cour suprême, concernant l'accès aux services de garde subventionnés pour les demandeuses d'asile, a révélé que certains de nos dirigeants politiques considèrent certains êtres humains comme étant plus égaux que d'autres.

Ainsi, Christine Frechette accordera la priorité aux «familles québécoises», Bernard Drainville aux «Québécois» et Paul Saint-Pierre Plamondon aux «citoyens québécois qui paient leurs impôts ici depuis le début de leur vie professionnelle».

Mettons de côté les questions que soulèvent ces distinctions. Par exemple, que signifie «prioriser les familles québécoises» quand la prochaine demandeuse d'asile à s'inscrire à une place en CPE sera la 30 689<sup>e</sup> sur la liste? Et,

pour le PQ, faut-il avoir gagné, pendant un certain nombre d'années, un salaire assez élevé pour être imposable, pour recevoir des services publics?

#### LA « PRÉFÉRENCE NATIONALE »

Ce réflexe est ancré dans une idéologie courante de l'extrême droite, en particulier en France, appelée «préférence nationale». Les personnes de l'étranger ne méritent pas la même protection que le groupe «national». Critiqué pendant longtemps, le vocabulaire a évolué et sa banalisation aussi. Selon Jordan Bardella, il est «principe de bon sens» de refuser des services publics aux personnes étrangères. Ou, comme le dit Éric Duhaim, «c'est la simple logique».

Pour renforcer le discours « nous » contre « eux », on utilise des expressions péjoratives – on ne peut pas accueillir « toute la marmaille du monde » (Jean-François Lisée) – ou on fait peur au monde avec des exagérations absurdes, comme des « milliards de personnes dans le monde qui auraient intérêt à immigrer au Québec pour améliorer leur qualité de vie » (le chef du Parti Québécois). Mettons les choses au clair : bon an mal an, le bassin de candidatures à l'immigration permanente au Québec tourne autour de 80 000 personnes.

Devant les décisions de divers tribunaux français et européens rejetant la discrimination fondée sur le statut de nationalité, on voit le précepte évoluer encore pour mettre plutôt des conditions de régularité et de durée sur l'accès aux services.

Cette théorie n'est pas pertinente au Québec, notamment car la majorité de la population ne fait pas de distinction entre les êtres humains. Selon un son-



Photo : CANVA

Accueillons des personnes de l'étranger qui choisissent le Québec avec un statut qui évite complètement le débat identitaire.

dage d'Environics publié en octobre 2025, 85 % des Québécois estiment qu'une personne née à l'extérieur du Canada est tout aussi susceptible d'être un bon citoyen qu'une personne née au Canada, ce qui constitue le pourcentage le plus élevé au Canada.

En 2023, on a demandé aux gens si l'affirmation selon laquelle «les gens qui arrivent au Canada et qui disent être des personnes réfugiées imposent un lourd fardeau à notre système de sécurité sociale» leur semblait justifiée. Seuls 47 % des répondants québécois étaient d'accord, comparativement à 57 % de ceux du reste du Canada. Ce chiffre représente une baisse importante par rapport à 1992, où 75 % des Québécois se disaient favorables à cette idée, contre 81 % dans le reste du pays.

#### LA RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS

Toutefois, les deux gouvernements, ceux d'Ottawa et de Québec, portent la responsabilité d'avoir créé un terrain fertile pour le développement de ce

mode de pensée chez nous. Comment? En créant sciemment une grande tranche de Québécoises et Québécois de deuxième classe, c'est-à-dire des résidents temporaires.

Le nombre annuel de nouveaux résidents permanents a connu une hausse de 20 % entre 2015 et 2025. Ces personnes ont les mêmes droits que les citoyens natifs ou naturalisés, à l'exception du droit de vote et de se présenter à des élections.

Pendant la même période, le nombre de résidents temporaires a quintuplé. Cela inclut les personnes en attente d'une décision concernant leur demande d'asile, celles avec un permis de travail ouvert, celles avec un permis de travail fermé, celles en attente du renouvellement ou de la prolongation de leur permis de travail, celles avec un permis d'étude (avec ou sans bourse du Québec), celles avec divers permis de séjour temporaire, celles avec un visa de visiteur, et des dizaines de milliers de détenteurs d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ) qui attendent leur

résidence permanente. Parmi ce groupe, qui comprend également les personnes à charge, 72 % détiennent un permis de travail.

Ce système chaotique non seulement maintient ces personnes dans un état d'insécurité et de précarité pendant des années, mais les conditions d'admission à chaque service de chaque ministère diffèrent selon chaque statut. N'oublions pas que c'est aussi le cas pour des services fédéraux.

#### METTRE FIN AU SYSTÈME D'IMMIGRATION À DEUX ÉTAPES

La solution ne se trouve pas dans d'autres débats futiles sur la question de savoir qui est le plus raciste ou sur les bonnes ou mauvaises intentions de chacun.

Il incombe aux gouvernements ayant provoqué cette situation de prendre leurs responsabilités en accordant la résidence permanente à des personnes à statut temporaire attirées par des promesses trompeuses et établies au Québec, qui souhaitent y rester, et en mettant fin au système d'immigration à deux étapes.

Cela veut dire que les études internationales redeviennent un projet d'éducation et de partage d'expertise plutôt qu'un projet d'immigration, que les personnes qui viennent pour occuper un poste permanent viennent aussi avec la résidence permanente, et que le gouvernement arrête de fournir aux nouveaux projets privés une main-d'œuvre étrangère «temporaire», captive et jetable, comme il fournit des routes et des systèmes d'égout.

Accueillons des personnes de l'étranger qui choisissent le Québec avec un statut qui évite complètement le débat identitaire, parce qu'on les accueille comme Québécois et Québécoises à part entière. ◀

# PRENDRE LES — DEVANTS

## Le balado animé par le président Éric Gingras

Écoutez la nouvelle saison  
[prendrelesdevants.com](http://prendrelesdevants.com)

  
Centrale des syndicats  
du Québec

# La politique canadienne

## Le projet de TGV Québec-Toronto

### Quand la vitesse prime sur la justice

Gabriel Ste-Marie

Le gouvernement de Mark Carney a choisi d'accélérer la planification des grands projets. Pour ce faire, il a adopté des législations qui permettent de contourner les règlements et les lois qui protègent l'environnement et qui réduisent les recours des personnes expropriées.

Ces changements concernent notamment le projet de TGV Québec-Toronto, ce qui suscite de vives inquiétudes auprès des agriculteurs, des villes et des citoyens visés par le tracé.

#### LE TRAUMATISME DE MIRABEL

Plusieurs agriculteurs craignent d'être contraints de vendre ou d'être expropriés, notamment dans les régions de Mirabel, des Laurentides, de Portneuf, de l'Est ontarien et de Lanaudière. Certains rappellent le traumatisme historique de Mirabel, où 97 000 acres avaient été expropriées pour l'aéroport en 1969, vingt fois plus que nécessaire et affectant durablement 3 000 familles.

Le projet de TGV est piloté par la société d'État Alto et vise à relier Québec, Trois-Rivières, Laval, Montréal, Ottawa, Peterborough et Toronto à une vitesse pouvant atteindre 300 km/h. Un corridor d'étude d'environ 10 km de large a été présenté pour pouvoir déterminer le tracé définitif ultérieurement.

Alors que l'assise des rails occupera une largeur de 60 m, plus les servitudes, la société d'État a désormais le pouvoir d'imposer une interdiction de travaux sur les propriétés désignées présentes dans la bande de 10 km de large pour une durée de quatre ans, renouvelable si nécessaire, selon son désir.

Il est à noter qu'Alto pourrait opter pour une bande moins large, c'est selon son bon vouloir. L'objectif de cette modification législative est de limiter la spéculation des terrains ou propriétés qui pourraient être expropriés lorsque le tracé final sera déterminé.

#### DES ACTIVITÉS PARALYSÉES

C'est un délai extrêmement long si quelqu'un veut rénover sa maison, c'est long aussi si quelqu'un a acheté un terrain à bâtir. Dans le cas extrême où une ferme passerait au feu, l'agriculteur ne pourrait même pas rebâtir durant le délai et perdrait ainsi son gagne-pain. Tout ceci sans même savoir si la propriété sera finalement expropriée.

De plus, la société d'État peut désormais déposer un droit de préemption sur la vente d'un terrain où les travaux sont interdits. Ça signifie que, si un propriétaire vend sa propriété à un tiers, Alto peut bloquer la transaction et

acheter la propriété. L'effet concret de cette mesure est que les acheteurs se détournent de ces propriétés, réduisant les ventes à presque rien.

#### DES CHAMPS COUPÉS EN DEUX

Le tracé du TGV nécessite une ligne droite, ce qui risque de couper les champs en deux, d'augmenter les détours, de compliquer l'utilisation de la machinerie, d'affecter le drainage et d'empêcher l'exploitation optimale de certaines parcelles.

Normalement, la valeur de l'expropriation est calculée pour la superficie utilisée par le train, mais pas pour la moitié de la terre qui n'est plus accessible ou encore pour l'ajout d'un nouveau système d'irrigation pour la moitié de la terre qui a été coupée en deux.

La question de l'accessibilité au territoire se trouvant de l'autre côté du rail suscite aussi l'inquiétude auprès des municipalités. Par exemple, les services d'incendie, de police ou d'ambulance doivent répondre à des normes qui pourraient ne plus être respectées si la distance qui sépare les viaducs à construire pour enjamber le tracé est trop grande. Et cette distance dépendra du bon vouloir de la société d'État et chaque viaduc fait grimper le prix du projet.

Certaines municipalités se trouvent entièrement dans le corridor de 10 km, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'avenir des quartiers, chemins, et services municipaux.

#### UN PASSAGE EN FORCE

À Mirabel comme ailleurs, les citoyens redoutent un passage en force, surtout avec les nouveaux pouvoirs fédéraux liés aux projets dits « d'intérêt national ».

Plusieurs organisations, dont la Fédération canadienne de l'agriculture, dénoncent un rythme jugé trop accéléré, sans études suffisantes des retombées économiques, sociales et environnementales. L'UPA critique la façon dont le projet est mené et s'inquiète de son impact sur les terres agricoles.

Le gouvernement libéral a choisi d'inclure les derniers changements législatifs dans le projet de loi de mise en œuvre du budget. On y trouve plusieurs des changements jusqu'ici énumérés, et aussi l'accélération des expropriations, en réduisant les garanties et les auditions normalement accordées aux propriétaires.

Afin de réduire de moitié le délai d'approbation du TGV, le gouvernement rationalise ses procédures d'expropriation foncière. Par exemple, si l'exproprié n'est pas d'accord sur la valeur ou la surface visée, le droit à des audiences est supprimé. Les audiences



Photo : CANVA

Si un projet de TGV peut être emballant, la façon précipitée de faire qui est exigée par le gouvernement est inacceptable.

sont pourtant utiles et permettent souvent d'éviter des erreurs ou de trouver des modifications au plan d'aménagement.

Il est important de noter que les expropriés peuvent toujours contester le montant des indemnités devant la Cour fédérale. Toutefois, les délais avant d'être entendus se comptent en années, et les frais associés à cette démarche totalisent souvent des dizaines de milliers de dollars.

#### PAS DE VÉRITABLE CONSULTATION

Aussi, plusieurs s'en prennent au processus de consultation qui n'en est pas un. Il s'agit plutôt de séances d'information orientées vers la promotion du projet, plutôt qu'une écoute réelle par un commissaire indépendant, qui serait ensuite en mesure de produire un rapport fiable. Les villes de Terrebonne et Mascouche demandent un processus formel de consultations publiques.

Dans ma circonscription de Joliette-Manawan, la bande du tracé actuel laisse présager que le TGV pourrait passer par les tourbières, zones humides très fragiles, et par le site d'enfouissement, ce qui inquiète les élus municipaux de Saint-Thomas, d'autant plus que les règles et lois environnementales pourraient être contournées.

Si un projet de TGV peut être emballant, la façon précipitée de faire qui est exigée par le gouvernement est inacceptable. À l'heure actuelle, le projet est encore au stade d'une idée. On n'a pas d'études sur les utilisateurs, sur les retombées potentielles, sur les coûts ou les revenus. Aucune idée des fournisseurs de locomotives, de wagons ou de rails. Questionné en comité à savoir si la Banque de l'infrastructure du

Canada pourrait financer le projet, son PDG a répondu qu'il n'y a pas présentement de projet sur la table.

C'est justement ça le problème. Avant même d'avoir un projet concret, afin d'aller le plus vite possible, le gouvernement adopte des lois pour exproprier et contourner les obligations environnementales. Comme les études des sols ne sont pas faites, on vise une bande beaucoup trop large pour rien. Bref, on fait porter à la population, aux municipalités et aux agriculteurs cette accélération en les bousculant, alors que le projet n'a pas encore de forme concrète. La suspension des lois et règlements n'était pas nécessaire.

Pour justifier le contournement des lois, le gouvernement fédéral dit que Québec a fait la même chose pour le projet du REM. Il omet de mentionner que le projet du REM compte une soixantaine de kilomètres et non pas 1 000 km. Il omet de rappeler que nombre d'expropriés se sont tournés vers la Cour supérieure, rallongeant substantiellement les délais pour y être entendus.

Québec avait aussi affirmé qu'il s'agissait là d'une exception qui ne serait pas répétée, même si cette exception est déjà reprise pour un projet d'une bien plus grande ampleur par le fédéral et qu'on risque ici de banaliser la suspension des lois.

On peut s'attendre à une mobilisation qui va aller en s'accroissant et il est probable que le gouvernement finisse par réaliser que suspendre ses lois et contourner l'acceptabilité sociale n'est pas une façon d'aller plus vite. ◀

L'auteur est député du Bloc Québécois

### Les droites canadienne-anglaise et québécoise

Les rapprochements entre la droite politique intellectuelle québécoise et celle du Canada anglais restent tout de même laborieux en raison d'obstacles difficilement surmontables. Le principal obstacle concerne celui du cadre national de référence.

C'est que la droite canadienne est tiraillée par des conceptions nationales qui ne vont pas dans le sens de celle qui est préconisée au Québec. Du côté de la droite canadienne-anglaise, on oscille entre une conception économique de la nation canadienne et celle voulant qu'elle est aussi composée de régions.

Dans la première conception, le Canada est un espace politique et économique à protéger dont il faut assurer la prospérité alors que, dans la seconde, le Canada doit être compris comme étant une somme de parties régionales, chacune ayant ses caractéristiques propres.

Or, du côté québécois, pour la droite intellectuelle québécoise et souverainiste (et même pour plusieurs fédéralistes), le Canada est compris comme un composé de deux nations ou trois, si on inclut les peuples autochtones, qui sont encore aujourd'hui mis de côté dans ces discussions.

#### LA DROITE CANADIENNE À L'ÈRE DE L'ANXIÉTÉ (2020-2025)

FREDERIC BOILY



En même temps, la conception identitaire de la droite intellectuelle québécoise qui met l'accent sur la langue, la culture et l'histoire longue du peuple québécois n'est pas partagée par les intellectuels canadiens-anglais.

En outre, la critique du multiculturalisme qui est élevée par les intellectuels conservateurs québécois reste sans commune mesure avec les critiques du multiculturalisme faites par des intellectuels de la droite canadienne-anglaise.

Surtout, la « matrice » québécoise comporte maintenant un nouvel élément, celui de la laïcité qui a été incorporé à la formule de base de l'identité québécoise par l'entremise de la loi 21, qui garantit la laïcité de l'État québécois.

Or, cette loi rend mal à l'aise le chef conservateur, lequel pense aussi à une partie de son électorat du Canada anglais, pour qui la laïcité à la québécoise est perçue comme un obstacle à la liberté de religion.

En somme, les éléments de parenté entre les droites ne sont pas inexistantes, mais on voit mal comment il pourrait se produire une véritable alliance de droite entre elles. ◀

La droite canadienne à l'ère de l'anxiété (2020-2025).

Frédéric Boily

PUL, 2026

# La politique québécoise

## Un budget pour les milieux financiers

### Legault laisse la maison en désordre

Sylvain Martin

Le ministre Girard a déposé son huitième budget qu'il qualifie de « sobre et ciblé ». La plupart des analystes l'ont qualifié de sobre, sans grande ambition ou même de drabe. Ce budget de la CAQ, que j'espère fortement être le dernier, est effectivement sans saveur. L'objectif du duo Legault et Girard semble surtout avoir été de faire passer le déficit sous le seuil psychologique de 10 milliards de dollars.

Pour le reste, le budget prévoit maintenir la croissance des dépenses à 2,5 %, ce qui se traduira par des mesures d'austérité dans plusieurs ministères. On y trouve également des petites mesures, qui mettent un *plaster*

sur des plaies béantes, comme la transformation de 5 000 places en garderies non subventionnées en garderies subventionnées. Un soulagement financier pour plusieurs familles, mais qui ne changera rien sur le manque actuel d'environ 30 000 places.

La hausse moyenne de la taxe scolaire sera plafonnée à 3 %, ce qui apparaît, à première vue, bénéfique pour les familles québécoises. Mais il faut se souvenir que la réforme qui a uniformisé et réduit la taxe scolaire s'est soldée par une perte d'au moins huit milliards de dollars depuis 2019, selon les acteurs du réseau scolaire. Pertes qui devaient être compensées par des subventions gouvernementales.

Cette réforme s'est traduite par une plus grande concentration du pouvoir



En matière de lutte à la pauvreté, le Collectif pour un Québec sans pauvreté qualifie le bilan de la CAQ de « huit ans de perdus en matière de lutte à la pauvreté ».

de dépenser en matière d'éducation dans les mains de « papa » Legault plutôt que par un réel allègement de taxes pour les contribuables.

#### LA LUTTE À LA PAUVRETÉ

En matière de lutte à la pauvreté, le Collectif pour un Québec sans pauvreté qualifie le bilan de la CAQ de « huit ans de perdus en matière de lutte à la pau-

vreté ». Selon le Collectif, le gouvernement de la CAQ n'a jamais instauré de véritables mesures de lutte à la pauvreté depuis son arrivée au pouvoir.

Il exhorte les différents partis politiques, qui feront connaître leurs plateformes électorales dans les prochains mois, à prendre des engagements fermes en matière de lutte à la pauvreté et de nous expliquer comment ils comptent les financer.

Pour ma part, je ne m'attendais pas à grand-chose de ce budget qui, de toute façon, risque d'être revu d'ici quelques semaines par la ou le prochain premier ministre et, surtout, jeté à la poubelle par le prochain gouvernement.

Ce qui m'a le plus choqué dans cet exercice budgétaire est l'attitude de ce gouvernement, je devrais dire le total mépris de « papa » Legault et de son gouvernement à l'endroit du peuple québécois.

#### DES PROMESSES NON RÉALISÉES

À son arrivée au pouvoir, « papa » Legault avait placé l'éducation au cœur de son engagement politique. Il avait même déclaré être prêt à mettre son siège en jeu pour cette cause. Deux de ses politiques phares étaient les maternelles quatre ans et les Lab-écoles. Deux belles promesses qui n'ont vu le jour qu'en partie. De plus, après huit ans au pouvoir, le niveau de vétusté des écoles primaires s'élève à 57 % et celui des écoles secondaires à 61 %, ce qui représente une hausse de 13 et 34 points de pourcentage.

Face à ce constat, le ministre responsable des infrastructures, Benoit Charette, a déclaré : « Ça ne s'est pas dégradé. On est juste plus conscient de l'état réel de nos propriétés. »

Il faut vraiment prendre le peuple québécois pour une gang d'imbéciles en tentant de lui faire croire que nous ne sommes pas au fait de l'état de décrépidité des établissements scolaires. On le voit tous les jours, Monsieur le Ministre, surtout les parents qui ont des enfants d'âge scolaire.

#### LA MAISON EN DÉSORDRE

Et Legault, qui ose affirmer tout sourire, au moment de la présentation du budget : « On laisse la maison en ordre. » C'est toute une giflette au visage des Québécoises et des Québécois. Ça

nous démontre toute l'arrogance de ce premier ministre.

Jusqu'à la dernière minute, il aura voulu nier l'évidence, tenter de nous faire croire que tout est beau dans le meilleur des mondes et, surtout, que c'est grâce à lui!

Je ne reviendrai pas sur le fait qu'à son arrivée au pouvoir, la CAQ a hérité d'un surplus budgétaire de plusieurs milliards de dollars et qu'elle a réussi à tout dilapider et transformer ce surplus en déficit record.

Ce gaspillage a fait en sorte de ne pas entreprendre une réelle lutte à la pauvreté, de ne pas s'attaquer à la crise du logement, de ne pas répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois en matière d'éducation, de santé et de services sociaux. De ne pas s'occuper adéquatement des infrastructures québécoises ni d'une répartition équitable de la richesse au Québec.

Ce sont là toutes des missions de l'État que « papa » Legault et son gouvernement s'étaient pourtant engagés à mener dans l'intérêt supérieur des familles québécoises. Tout ce dont nous avons bénéficié, ce sont de grandes promesses non tenues. Cette succession de mauvaises décisions a fait passer, au bout du compte, des milliers de personnes à travers les mailles de notre filet social. Des personnes qui, malgré tous leurs efforts et leur bonne volonté, se trouvent en situation précaire dans plusieurs aspects de leur vie.

Les dernières mailles de notre filet social au Québec, ce sont nos organismes sociaux. C'est plus de 72 000 personnes, la plupart du temps des femmes, réparties partout au Québec dans près de 4 200 organismes sociaux autonomes qui, jour après jour, s'occupent de personnes qui ont besoin d'assistance. (voir article en page 7)

Nous subirons également les conséquences de la loi 14, qui vient limiter le droit légitime de grève des travailleuses et des travailleurs, et le projet de loi 1 d'une constitution québécoise dénoncée par près de 800 organisations, qui y voient une attaque grave à la démocratie et un effritement des droits fondamentaux.

Ce sont là des symptômes d'un égoïsme démesuré, d'un mépris des besoins et de revendications du peuple québécois et de leurs représentants. Je ne dis pas que le gouvernement de la CAQ n'a rien fait au cours de ses deux mandats. C'est très difficile de gouverner un État et je ne crois pas à l'existence d'un gouvernement parfait. Mais, à la veille de son départ, « papa » Legault aurait pu avoir l'humilité d'admettre qu'il a fait fausse route à plusieurs égards et de ne pas ajouter l'insulte à l'injure en disant qu'il laisse la maison en ordre. C'est faux, archifaux! Vivement votre départ « papa Legault »!

L'auteur est syndicaliste

# La grève

## Entrevue avec Caroline Chartier

### Le communautaire à boutte!

Orian Dorais

**J**e dois commencer cette chronique par une confession. Depuis que j'écris pour « L'aut'journal », je n'ai presque jamais abordé les conditions des hommes et, surtout, des femmes qui œuvrent dans le communautaire. Ce sont pourtant elles qui, à bout de bras, retiennent ensemble les mailles de notre filet social qui menace constamment de se déchirer.

Aux premières lignes de la lutte à la pauvreté, elles fournissent un soutien crucial aux services publics et connaissent mieux que personne les ravages du néolibéralisme. Moi qui dénonce cette idéologie depuis des années, j'aurais dû être plus sensible à leur réalité.

La vérité est que l'ensemble du Québec devrait être plus à l'écoute de son milieu communautaire, où se perpétuent les traditions centenaires de solidarité et d'entraide qui caractérisent notre société. Depuis trop longtemps, nous tenons pour acquis les femmes et les hommes qui travaillent dans les organismes.

Le gouvernement en particulier doit cesser de faire la sourde oreille à leurs revendications. C'est pour faire face à cette indifférence que s'est formé « Le communautaire à boutte! », un mouvement de grève d'envergure rassemblant 1300 organismes qui prévoient débrayer du 23 mars au 2 avril 2026. Je m'entretiens avec l'une des co-porte-paroles de ce rassemblement, Caroline Chartier.

Orian Dorais : Caroline, vous êtes la directrice adjointe du centre Roland-Bertrand de Shawinigan. L'un de vos co-porte-paroles au sein du regroupement – Mathieu Gélinas – est le directeur général du Trait d'Union, basé dans la même ville. Comment expliquez-vous que la mobilisation ait pris naissance là-bas?

Caroline Chartier : Je pense que ça s'explique en partie par le fait que Shawinigan a un long historique d'enjeux sociaux. Pendant longtemps, c'était une ville prospère, mais, depuis la fermeture de plusieurs usines dans les années 60, 70, les familles qui dépendaient du secteur manufacturier vivent dans la précarité.

Le taux d'alphabétisation à Shawinigan est sous la moyenne québécoise, ce qui rend difficile l'accès à de bons emplois, que l'industrie fournissait auparavant. La présence de l'hôpital psychiatrique Sainte-Thérèse amène d'autres enjeux en lien avec la santé mentale. Bref, c'est une ville où il y a plusieurs défis et, depuis quelques années, on constatait une démotivation sur le terrain.

C'est dans ce contexte-là que mes collègues et moi avons eu l'idée – au sortir d'une conférence sur la justice sociale – d'une grève des organismes sociaux. Notre but était de redonner aux travailleurs et travailleuses du communautaire la fierté de leur profession, en plus de se faire reconnaître par le pouvoir politique.

J'ai moi-même entendu un politicien connu de la région nous conseiller d'organiser des soupers-spaghettis pour pallier le manque de ressources. Je travaille parfois vingt heures par jour, pensez-vous vraiment que j'ai le temps d'organiser des soupers ou des bingos?! Et ce n'est pas une solution viable de toute façon.

Ce genre d'anecdote peut vous aider à comprendre pourquoi notre région était prête à revendiquer. Notre première grève, du 20 au 24 octobre, a eu lieu dans toute la Mauricie – à Shawinigan, à Mékinac, à Trois-Rivières – et dans le Centre-du-Québec. En tout, on a eu 116 mandats de grève et 1500 personnes qui se sont déplacées pour une manif le 23 octobre, même s'il pleuvait à boire debout. Maintenant, on veut répéter l'exploit, le 2 avril à Québec, avec des milliers de personnes.

O. D. : Comment votre initiative a-t-elle pris une envergure nationale aussi vite?

C. C. : Ça a été rapide, parce que nos revendications ont trouvé écho aux quatre coins du Québec. Vous savez, chaque région a ses propres enjeux. On parlait de ceux de la Mauricie, sur la Côte-Nord, c'est la distance (une collègue me disait que la ressource la plus proche de la sienne est à deux heures en voiture), à Montréal, c'est autre chose...

Mais on partage pas mal tous les mêmes réalités et les mêmes convictions. La Montérégie a été très proactive; dès novembre, plusieurs organismes là-bas nous appuyaient. Dans les semaines suivantes, ça fait boule de neige et on est à plus d'un millier de mandats de grève aujourd'hui.

Pour ça, je dois féliciter notre équipe de communication qui a fait un travail remarquable pour rejoindre toujours plus de nos collègues. Il faut dire que les nouvelles technologies ont facilité la coordination, ce qui explique peut-être pourquoi, historiquement, il n'y a pas vraiment eu d'aussi gros rassemblements dans le communautaire.

D'habitude, on n'est pas bruyants, notamment parce qu'on est toujours occupé à gérer des urgences. Mais cette fois-ci, on revendique pour de vrai et on demande plus que de la charité, plus que des miettes de budgets discrétionnaires pour acheter des pommes à mettre dans les paniers de Noël. On veut des solutions pérennes.



Caroline Chartier

**On demande plus que de la charité, plus que des miettes de budgets discrétionnaires pour acheter des pommes à mettre dans les paniers de Noël. On veut des solutions pérennes.**

Je mentionne au passage que ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on ferme nos ressources pendant plusieurs jours. Mais il y a le sentiment assez répandu que, si on n'agit pas maintenant, le communautaire est condamné à rester perpétuellement « à boutte », parce que la situation ne s'améliorera pas d'elle-même.

Nos usagers et usagères comprennent. À vrai dire, plusieurs se sont joints à nous dans notre manif d'octobre. Même chose pour les citoyens et citoyennes qui nous font des dons, qui siègent sur nos C. A. ou vont dans nos assemblées. La société civile soutient nos demandes.

O. D. : Justement, quelles sont vos revendications?

C. C. : D'abord, que Québec reconnaisse notre importance névralgique. Une personne sur trois va avoir besoin du soutien d'un organisme dans sa vie. Et on dit souvent qu'un dollar investi dans le communautaire va sauver jusqu'à 12 \$ aux réseaux de la santé ou de l'éducation. Et les femmes qui travaillent dans les organismes sociaux – un milieu à 80 % féminin – sont celles qui vivent le plus de violence institutionnelle de la part de l'État.

Chaque refus d'aider, chaque geste de mépris de la part des élus laisse les organismes dépourvus devant la misère humaine à laquelle on fait face chaque jour. Dans notre profession, le silence est la pire brutalité. Il faut changer de philosophie par rapport au communautaire. Le gouvernement doit reconnaître qu'on offre des services essentiels... ce qu'il n'avait pas de difficulté à faire pendant la pandémie!

Sinon, un autre enjeu important est le financement à la mission plutôt qu'au projet. Pendant 15 ans, on a vécu l'austérité libérale, qui nous a privés de tout financement additionnel. Le gouverne-

ment actuel se flatte d'avoir donné 2,2 milliards \$ au réseau communautaire en 2022, mais, selon le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), il faudrait au minimum un autre 2,6 milliards \$ pour que les organismes puissent accomplir leur mission adéquatement.

Autrement dit, la CAQ se félicite d'avoir donné la moitié du montant nécessaire pour effectuer un vrai rattrapage. Sans financement à la mission, il n'y a aucune prévisibilité. Dans mon propre organisme, je ne sais pas qui je vais pouvoir garder et qui je vais devoir mettre à la porte.

Chaque semaine, quand on ouvre TEAMS, on entend de mauvaises nouvelles de collègues qui ont perdu leur emploi ou qui doivent limiter leurs heures d'ouverture. Pire encore, la survie de plusieurs organismes est menacée à court terme si on ne repense pas l'attribution des fonds.

Mes collègues et moi faisons un salaire moyen entre 19 \$ et 23 \$ de l'heure. Nous n'avons pas d'assurances collectives et il n'y a rien de très glorieux qui nous attend à la retraite. Plusieurs d'entre nous faisons face à de la violence verbale ou physique lorsque nous travaillons avec des clientèles vulnérables. Et nous faisons tous face aux pires formes de détresse humaine.

Les organismes communautaires accompagnent des familles à risque d'être séparées par la DPJ, brisent l'isolement de personnes âgées, aident des gens qui ont besoin de soutien alimentaire. L'exposition constante au désespoir, la surcharge de travail et les incertitudes pour l'avenir causent une épidémie de « burn-out » dans la profession. Des gens qui en font autant méritent de vraies conditions de travail. ◀

### L'histoire politique autochtone

**J**usqu'à maintenant, peu d'études se sont intéressées à l'histoire politique autochtone dans la première moitié et au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. [...]

Et pourtant, les années 1815 à 1860 sont une période fondamentale de l'histoire des relations entre les Premières Nations et l'État colonial, puisque c'est à ce moment que se met en place une gouvernance proprement canadienne des Affaires indiennes.

Allant à l'encontre de la tendance à voir les Autochtones comme des victimes subissant la politique coloniale définie par la société dominante, les pétitions envoyées aux représentants de la Couronne et aux agents du département des Affaires indiennes montrent qu'ils sont plutôt des acteurs historiques contribuant à en définir les orientations.

En se réappropriant une pratique visant à limiter le nombre de délégations autochtones et à canaliser les doléances dans l'appareil bureaucratique, les Premières Nations établissent des canaux de communication permettant d'engager l'action de l'État et de s'opposer au mode de gouvernance mis en place par la classe politique canadienne.

Mathieu Arsenault



#### NE REJETTE PAS NOS PAROLES

Politique autochtone et gouvernance coloniale au Canada (1815-1860)

Boréal

Loin d'être des acteurs périphériques dans la formation du nouvel ordre colonial qui accompagne l'autonomisation du Canada vis-à-vis du gouvernement impérial dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Premières Nations participent à la joute politique et se mobilisent afin de se faire entendre par la Couronne et ses représentants.

Nous faisons ainsi la démonstration que la dynamique du pouvoir au sein de l'espace colonial en expansion au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement un mouvement s'imposant du centre vers les périphéries ou du haut vers le bas. Au contraire, il existe une forme de dialogue entre les régions périphériques et le centre du pouvoir colonial; dialogue au sein duquel les Premières Nations occupent une place fondamentale.

En éclairant l'évolution du rôle joué par les Autochtones, les fonctionnaires coloniaux, le gouvernement et la Couronne dans la gestion des Affaires indiennes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cet ouvrage apporte de nouvelles perspectives sur l'avènement du gouvernement responsable dans les années 1840 et l'exclusion graduelle des Premières Nations de la sphère publique. ◀

Ne rejette pas nos paroles  
Politique autochtone et  
gouvernance coloniale au  
Canada (1815-1860).

Mathieu Arsenault  
Boréal, 2026

# Les régions

## Les liens entre la défense nationale, la sécurité nationale et les minéraux critiques

### Les minéraux stratégiques, un enjeu militaire

Marc Nantel

**D**epuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, une tempête géopolitique mondiale se dessine dans laquelle les minéraux stratégiques et critiques deviennent un enjeu militaire.

#### TRUMP IMPOSE SON AGENDA

En réaction à la hausse des tarifs, le gouvernement Carney fait voter en catastrophe la *Loi sur l'unité de l'économie canadienne*. Cette loi vise à accélérer les grands projets d'infrastructure et d'énergie qui sont d'intérêt national (en l'occurrence les mines).

Pour s'arrimer avec le fédéral, le Québec dépose en 2025 le projet de loi 5 « loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale ». Le gouvernement Legault vise à accélérer la construction d'infrastructures majeures en permettant de contourner certaines lois environnementales et de réduire les consultations publiques.

La pression exercée par le président Trump sur les alliés de l'OTAN pour qu'ils augmentent leurs dépenses

allouées à la défense, exigeant désormais 5 % de leur PIB, incite Mark Carney à répondre positivement. Le pays consacrerait 5 % de son produit intérieur brut à la défense d'ici 2035.

#### OBJETS DE CONVOITISE

Finalement, la guerre ouverte de Donald Trump sur différents territoires, comme les frappes sur l'Iran, l'enlèvement de Maduro et les menaces sur d'autres pays comme Cuba, provoque la croissance de l'industrie militaire américaine et mondiale. Afin de l'alimenter, les minéraux critiques et stratégiques du Canada et du Québec deviennent la convoitise de nos voisins.

Dans ce contexte, l'industrie minière voit une opportunité d'accélérer tous les projets miniers, et non seulement les projets d'intérêt national, en prétextant le besoin d'alimenter les complexes industriels-militaires au niveau international. Leur nouvelle campagne de marketing devient : il faut répondre rapidement aux besoins afin d'accroître les capacités de défense, de renforcer la souveraineté technologique et d'augmenter la production de munitions.

Ce sentiment d'urgence et la réduction des exigences légales auront un



Photo : CANIVA

Le premier ministre Carney cherche à placer le Canada en tête de liste des pays qui vont alimenter l'industrie militaire.

impact sur la qualité de l'environnement et mettront à mal le droit des autochtones sur leurs territoires non cédés. Malgré tout, le premier ministre Carney cherche à placer le Canada en tête de liste des pays qui vont alimenter l'industrie militaire.

Nos cibles environnementales vont s'effacer sous l'appât du gain et sous le soi-disant pragmatisme assumé de nos élus.

Le 9 mars 2026, lors d'une consultation fédérale concernant la défense nationale, M<sup>e</sup> Rodrigue Turgeon, co-

porte-parole de MiningWatch Canada, a présenté un mémoire à différents partenaires de la scène internationale sur les enjeux provoqués par une ouverture à l'exploitation de nos minéraux critiques dans un contexte de guerre.

#### ÉTUDE SUR LES LIENS ENTRE LA DÉFENSE NATIONALE, LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE SECTEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES DU CANADA

Voici quelques extraits du rapport :

« Par souci de cohérence, le gouvernement du Canada – comme ceux des

provinces et des territoires – devrait faire preuve de transparence et communiquer plus clairement au public sa position concernant sa tolérance, son acceptation ou son refus de voir chacun des États étrangers accéder aux minéraux dits critiques du Canada et de les contrôler à même leurs chaînes d'approvisionnement.

« Il devrait ensuite agir conformément à ces positions, en évitant de collaborer et en interdisant l'accès aux minéraux dits critiques par les entités étrangères hostiles à la sécurité réelle du Canada.

[...]

« Chose certaine, davantage de dommages à l'environnement et aux droits des peuples autochtones et populations locales sont attendus si le Canada pousse pour une augmentation de la production minière à des fins militaires, de sécurité nationale ou de défense nationale. En aucun cas nous ne pouvons concevoir que les impacts miniers seront réduits dans un contexte d'expansion de l'industrie minière...

[...]

« L'urgence climatique est un danger réel et présent à la sécurité nationale, pas seulement une vague menace géopolitique. Nous ne pouvons pas négocier la paix avec la Nature. »

### Liste des recommandations déposée par MiningWatch

**N° 1 :** Que chaque projet de loi déposé devant les différentes assemblées législatives concernant le secteur minier devrait accorder aux autorités de meilleurs leviers sur l'accès et le contrôle des ressources minérales;

**N° 2 :** Que le gouvernement du Canada, ainsi que ceux des provinces et territoires, fasse preuve de transparence et communique plus clairement au public sa position concernant sa tolérance, son acceptation ou son refus de voir chacun des États étrangers accéder aux minéraux dits critiques du Canada et de les contrôler à même leurs chaînes d'approvisionnement. Il devrait ensuite agir conformément à

ces positions, en évitant de collaborer et en interdisant l'accès aux minéraux dits critiques par les entités étrangères hostiles à la sécurité réelle du Canada;

**N° 3 :** Que le gouvernement du Canada s'assure et démontre que ses décisions et plans d'action en matière de défense nationale permettent une diminution de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'une diminution des impacts sur la nature en lien avec les minéraux dits critiques;

**N° 4 :** Concentrer les investissements, ressources et efforts dans l'atteinte d'une sobriété minérale, tous domaines confondus, y compris

dans le secteur de la défense nationale;

**N° 5 :** Que la réutilisation et le recyclage des minéraux dits critiques soient privilégiés dans les investissements des gouvernements, à condition que ces mesures ne mettent pas en danger la santé publique ni l'environnement;

**N° 6 :** Que le gouvernement du Canada prenne des engagements fermes et mette en place un système transparent et crédible de traçabilité de ses minéraux dits critiques pour assurer la population que ceux-ci ne servent pas à la création ni à la prolifération d'armes utilisées en infraction au droit international, incluant dans des génocides, que ces armes soient employées par le Canada ou un État tiers;

**N° 7 :** Que les projets de loi déposés à tous les paliers de gouvernement ne permettent pas d'accélérer la délivrance d'autorisations à des compagnies minières soutenues par toute entité étrangère hostile envers la sécurité nationale du Canada;

**N° 8 :** Que les mesures visant à accélérer les projets miniers n'affaiblissent ni ne réduisent les normes environnementales;

**N° 9 :** Qu'un bannissement complet des activités minières dans les fonds marins soit mis en œuvre au Canada comme à l'international, en spécifiant que le secteur de la défense nationale n'y fasse pas exception;

**N° 10 :** Retirer l'uranium des listes de minéraux dits critiques et éviter d'étendre l'utilisation et la

dépendance à l'énergie nucléaire au pays;

**N° 11 :** Éviter et minimiser toute activité minière susceptible de causer des atteintes à l'eau douce et à l'air pur;

**N° 12 :** Mettre fin au *free mining*. Mettre pleinement en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, en particulier en ce qui concerne le consentement libre, préalable et éclairé, y compris le droit de dire non aux projets miniers;

À l'évidence, le mouvement environnementaliste a perdu du terrain dans le débat politique. Nous sommes en présence de gouvernements qui sont plus soucieux de l'aspect économique du pays que de la protection de notre environnement.

## Notre balado La sous-traitance en éducation



**Éric Pronovost**  
président FPSS-CSQ



**Dominic Latouche**  
vice-président FPSS-CSQ



**Minh Nguyen**  
conseiller socio-économique CSQ




# La page éditoriale

**Pierre Dubuc** À Davos, Marc Carney appelait les « puissances moyennes » à s'unir contre les « superpuissances ».

## Iran : Carney renie Davos!

**M**ais il reconnaissait que les pays ont fortement tendance à vouloir rester en bons termes avec les superpuissances. « Ils s'adaptent. Ils évitent les conflits. Ils espèrent que ce conformisme leur garantira la sécurité », reconnaissait-il.

Pour illustrer son propos, il citait Vaclav Havel, qui expliquait que le système communiste s'était maintenu parce que tous les commerçants plaçaient chaque matin une affiche dans leur vitrine témoignant de leur soumission.

Mais, le temps est venu de rompre avec cette attitude, plaide Carney. « Ces pays, particulièrement les puissances moyennes, ne sont pas impuissants. Ils possèdent la capacité de construire un nouvel ordre qui intègre nos valeurs, comme le respect des droits humains, le développement durable, la solidarité, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. »

Il enchaînait : « Nous demeurons fidèles à nos principes quant à nos valeurs fondamentales : souveraineté et intégrité territoriale, interdiction du recours à la force, sauf dans les cas prévus par la Charte des Nations Unies, et respect des droits de la personne. »

Il concluait : « Le moment est venu pour les entreprises et les pays de retirer leurs enseignes » et prêchait par l'exemple : « Nous retirons l'affiche de la vitrine. »

### L'AFFICHE, TOUJOURS DANS LA VITRINE

Eh bien non! L'affiche est toujours dans la vitrine. À la première occasion, Mark Carney a trahi son engagement. Sous sa gouverne, le Canada a été, avec l'Australie, un de deux seuls pays à appuyer l'agression militaire conjointe des États-Unis et Israël contre l'Iran.

Une agression qui bafoue son « interdiction du recours à la force, sauf dans les cas prévus par la Charte des Nations Unies ». Une agression qui viole « la souveraineté et l'intégrité territoriale des États », dont Carney nous dit qu'ils font partie des « valeurs fondamentales » du Canada.

Carney a invoqué le mépris des « droits de la personne » par l'Iran pour justifier son appui aux frappes, lui qui a écarté du revers de la main toute référence au respect de ces mêmes droits dans ses nouvelles relations avec des régimes autoritaires, comme la Chine et l'Inde.

Mais, il y a plus, Netanyahu et Trump ont été clairs : l'objectif n'a pas trait au respect des droits de l'homme ou à la destruction des installations nucléaires iraniennes, mais bien à un changement de régime, enfreignant la pierre d'assise du droit international.

En somme, Carney veut « rester en bons termes » avec l'Oncle Trump, en espérant « que ce conformisme garantira la sécurité » du Canada.

### L'AVIS D'UN EXPERT AMÉRICAIN

Dans un article publié sur le site de la revue *Foreign Affairs*, le 24 février dernier, intitulé « Why Iran Will Escalate. U.S. Military Strikes and the Risk of a Quagmire », Nate Swanson, un spécialiste de l'Iran, mettait en garde contre le risque d'embrassement de la région.

Il rappelle que Trump s'en est bien tiré jusqu'ici en ne respectant pas les normes habituelles de l'establishment de la politique étrangère américaine. En 2018, il a déménagé l'ambassade américaine à Jérusalem. Le même modus operandi a été utilisé lors des bombardements des installations nucléaires iraniennes en juin 2025 et de l'enlèvement du président Maduro au Venezuela.



En somme, Carney veut « rester en bons termes » avec l'Oncle Trump, en espérant « que ce conformisme garantira la sécurité » du Canada.

Rappelant qu'il a occupé pendant 18 ans différents postes, relatifs à l'Iran, dans l'administration américaine, dont conseiller principal du président Biden et membre de l'équipe de négociation du président Trump en 2025, Swanson affirme que Trump fait l'erreur fondamentale de ne pas comprendre que la faiblesse iranienne n'amènera pas le pays à capituler à la table de négociation, comme dans le cas du Venezuela.

Swanson a réalisé que la République islamique croyait désormais qu'Israël et les États-Unis attaqueraient à répétition son programme de missiles balistiques et qu'elle doit répondre de façon plus agressive à ces attaques. Il en conclut qu'une attaque contre l'Iran entraînerait des représailles iraniennes inattendues et un conflit prolongé.

Swanson souligne qu'en tant que membre de l'équipe de négociateurs de l'administration Biden, il a constaté que les Iraniens aimaient centrer les négociations sur des enjeux spécifiques avec des concessions réciproques. Mais Trump a congédié l'équipe de négociateurs pour la remplacer par les inévitables Steve Witkoff et son gendre Jared Kushner.

Swanson rappelle qu'en 2004 et 2005, l'Iran a choisi la désescalade avec Israël et les États-Unis. Mais il affirme que ce ne sera pas le cas cette fois-ci. L'Iran ne peut plus compter sur ses milices dans d'autres pays, son programme nucléaire est en ruines, sa défense antiaérienne en miettes. Les motifs de Trump étant peu clairs, sauf de se distinguer de l'administration

Obama, l'Iran en a conclu qu'Israël et les États-Unis vont attaquer à répétition, sans provocation, uniquement pour satisfaire des considérations domestiques.

Dans cet article, Swanson affirme ne pas croire que l'Iran riposterait en attaquant un porte-avions américain ou en fermant complètement le détroit d'Ormuz, mais plutôt en attaquant les bases militaires américaines.

Une autre cible serait, selon lui, les installations énergétiques des pays de la région et le trafic des navires pétroliers, de façon sélective, dans le détroit d'Ormuz, dans le but de provoquer une hausse du prix du pétrole.

### LE CANADA, CIBLE D'ATTENTATS TERRORISTES?

Des attentats terroristes sont une autre riposte possible. C'est la crainte qu'exprimait Raymond Chrétien, l'ex-ambassadeur du Canada aux États-Unis à l'émission *Les faits d'abord*, le 28 février, sur les ondes de Radio-Canada.

Selon lui, nous sommes « au tout début d'une crise qui va durer des semaines, des mois ». Il doute qu'il puisse y avoir un changement de régime sans troupes sur le terrain. Il se dit « loin d'être convaincu qu'il n'y aura pas des conséquences néfastes », dont possiblement « des attentats terroristes aux États-Unis ». Même s'il ne l'a pas mentionné, le Canada pourrait être lui-même une cible, étant donné qu'il a été, un des

deux seuls pays (avec l'Australie) à donner son appui à l'agression militaire.

Raymond Chrétien s'inquiète également sur les réactions possibles de la Russie et plus particulièrement de la Chine, qui s'approvisionne en pétrole auprès de l'Iran. Le frère de l'ex-premier ministre Jean Chrétien cite les paroles de Volodymyr Zelensky selon lesquelles « la troisième guerre mondiale est commencée ».

« Je n'irai pas jusque-là, précise-t-il, mais cette intervention est un pas dans cette direction dans un monde, qui craque de toutes parts, où les alliances habituelles n'existent plus. L'époque dans laquelle nous vivons est devenue encore plus dangereuse avec cette intervention en Iran. Et ça me fait peur. »

« Est-ce que cette décision a été pensée froidement auprès des instances appropriées à Washington? Les États-Unis ont de grands experts sur l'Iran, ont-ils été consultés? Ou est-ce une décision de Trump? La politique américaine est devenue inexplicable et dangereuse. »

Nous ajouterions que la politique canadienne est également devenue dangereuse.

### DE LA BOUILLIE POUR LES CHATS

Ces événements ont révélé que le discours de Carney à Davos était de la bouillie pour les chats. Sous sa gouverne, le Canada est en voie de se militariser pour s'aligner comme étant le plus proche allié de l'administration Trump dans ses frasques. Il lui offre sur un plateau d'argent l'accès aux minéraux critiques du Québec et du Canada, en ayant pris soin d'adopter une législation qui permet de suspendre toutes les lois environnementales et autres qui s'interposeraient.

Pour atteindre les objectifs de minières, des pétrolières, de Bay Street et de Washington, le gouvernement Carney va couper dans les programmes sociaux et les transferts aux provinces. Quand il s'agira de faire des choix, le Québec écoperà.

Aussi, s'imposera de plus en plus la nécessité de rompre les liens avec le Canada et de devenir un État indépendant pacifiste. C'est la thèse que nous défendons dans « Cap sur l'indépendance », que vous pouvez vous procurer sur notre site Web. ◀



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. c'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef  
**Pierre Dubuc**  
Rédacteur en chef adjoint  
**Luc Allaire**  
Secrétaire de rédaction  
**Louis Bourgea**  
Infographiste  
**Réjean Mc Kinnon**  
Correcteur d'épreuves  
**Louis Bourgea**

Abonnements  
**Louis Bourgea**  
Adjoint administratif  
**Vyvyan Dorais**  
Maquette  
**Jean-Claude Germain †**  
**Olivier Lasser †**  
Webmestres  
**Vyvyan Dorais**  
**Louis Bourgea**

Collaboration spéciale  
**AQOCI**  
**Action boréale**  
**Collectif syndical**  
**Simon Banville**  
**Boris**  
**Mohamed Lotfi**  
**Mères au front**

## Campagne de soutien

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Faites votre chèque à l'ordre de l'AUT' JOURNAL  
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4  
Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).  
Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

# L'Amérique latine

## Une démocratie du travail forgée dans la crise

### Les entreprises récupérées en Argentine

Luc Allaire

Les nombreuses fermetures d'entreprises devaient marquer la fin des emplois industriels en Argentine. Elles ont plutôt donné naissance à un mouvement ouvrier inédit. Dans les années 1990, alors que les politiques néolibérales jetaient des milliers de personnes au chômage, des travailleurs ont refusé la résignation : ils ont occupé leurs usines, récupéré leurs outils et réinventé collectivement le travail.

C'est cette histoire de résistance et d'autogestion qu'est venu raconter Andrés Ruggeri, chercheur et militant du mouvement des entreprises récupérées, lors d'une conférence organisée par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et l'École d'innovation

sociale Élisabeth-Bruyère, le 4 mars dernier à Montréal.

UNE EXPÉRIENCE NÉE  
DU NÉOLIBÉRALISME  
DES ANNÉES 1990

Pour comprendre l'émergence des entreprises récupérées, Andrés Ruggeri a rappelé le contexte de l'Argentine des années 1990, marquée par les politiques néolibérales du gouvernement de Carlos Menem. Privatisations massives, désindustrialisation accélérée, spéculation financière : ces transformations ont profondément fragilisé le tissu productif d'un pays qui possédait pourtant l'un des développements industriels les plus importants d'Amérique latine.

Les conséquences sociales sont brutales. Des milliers d'entreprises fer-



Andrés Ruggeri

Photo: El Saito

**Ce qui définit réellement l'expérience, c'est la trajectoire : de la crise à l'occupation, de la lutte à l'autogestion, avec toutes les tensions, négociations et contradictions que cela implique.**

ment, laissant des centaines de milliers de personnes sans emploi, sans protection sociale et sans perspectives. « Il n'y avait pas de réponse de l'État, ni des entrepreneurs », rappelle Ruggeri. Dans bien des cas, la seule réponse institutionnelle était la répression policière.

C'est dans ce vide social et politique qu'émerge le mouvement des entreprises récupérées. Le terme lui-même ne vient pas du monde académique, mais des travailleuses et travailleurs qui parlent de « récupérer » leur entreprise, leur fabrique, leur outil de travail. Face à la fermeture et devant des propriétaires qui provoquent intentionnellement la cassation de leur entreprise pour sauver leur capital, des collectifs ouvriers décident d'occuper les lieux et de défendre leur emploi.

#### DE LA SURVIE À L'AUTOGESTION

À l'origine, ces luttes ne sont pas nécessairement portées par une idéologie de gauche. Il s'agit d'abord de survivre. « Les gens ont commencé à lutter pour conserver leur emploi, sans savoir très clairement où cela allait mener », explique Andrés Ruggeri. L'occupation devient alors une méthode de lutte, parfois improvisée, parfois désespérée, mais profondément ancrée dans l'expérience ouvrière.

Si quelques cas isolés existent dès la fin des années 1980, le mouvement prend une ampleur inédite avec la crise de décembre 2001. La chute du gouvernement de Fernando de la Rúa, sous la pression d'une mobilisation populaire massive — casseroles, assemblées de quartier, mouvements de chômeurs comme les *piqueteros* —, marque un tournant. Dans ce contexte de soulèvement social, des centaines d'entreprises sont récupérées en l'espace de quelques mois.

Ces entreprises récupérées acquièrent alors une forte charge symbolique. Elles deviennent visibles, médiatisées, et surtout soutenues par leur environnement social : voisinage, universités, syndicats, mouvements politiques. Le conflit de travail sort alors des murs de l'usine pour devenir une affaire collective.

#### L'EXEMPLE EMBLÉMATIQUE DE L'IMPRIMERIE CHILAVERT

Parmi les nombreuses histoires évoquées lors de la conférence, celle de l'Imprenta Chilavert illustre la dimension à la fois dramatique et inventive de ces luttes. Cette imprimerie de Buenos Aires, passée de 30 à 8 travailleurs au fil des années 1990, est occupée en avril 2002 lorsque les ouvriers découvrent que le propriétaire tente de retirer les machines pour les vendre.

La police intervient immédiatement, prête à arrêter les huit travailleurs. Mais la mobilisation du quartier et d'autres entreprises récupérées change le rapport de force. Des milliers de personnes se rassemblent, et la police recule.

Ces récits, souligne Andrés Ruggeri, ne sont pas exceptionnels. Ils constituent la mémoire commune d'un mouvement forgé dans la lutte, et expliquent pourquoi les coopératives issues de ces processus se définissent d'abord comme des collectifs de travailleurs, inscrits dans le mouvement ouvrier, avant d'être des entités économiques.

#### UN PROCESSUS, PAS UN MODÈLE

Pour Ruggeri, il est essentiel de parler des entreprises récupérées comme d'un processus, et non comme d'un simple événement ou d'une forme juridique. La coopérative n'est qu'un moment de ce parcours, souvent imposé par les cadres légaux existants. Ce qui définit réellement l'expérience, c'est la trajectoire : de la crise à l'occupation, de la lutte à l'autogestion, avec toutes les tensions, négociations et contradictions que cela implique.

C'est cette approche qui guide le travail de la Faculté ouverte de l'Université de Buenos Aires, un programme universitaire atypique, profondément ancré dans les communautés et orienté vers la recherche militante, dont les enquêtes visent à comprendre les dynamiques réelles des entreprises récupérées, sans les idéaliser.

#### METTRE EN RÉSEAU LA DÉMOCRATIE DU TRAVAIL

Depuis 2007, Andrés Ruggeri coanime le Red de Economía de los Trabajadores y las Trabajadoras, un réseau qui rassemble des coopératives et organisations autogérées en Argentine, en Amérique latine et en Europe. Des rencontres annuelles permettent de partager les pratiques, de mutualiser les savoirs et de réfléchir ensemble aux conditions concrètes de la démocratisation du travail.

Dans un contexte politique de plus en plus hostile — notamment avec l'arrivée au pouvoir de Javier Milei —, ces réseaux deviennent essentiels. Ils rappellent que l'autogestion n'est pas une utopie abstraite, mais une réalité construite collectivement, souvent dans l'adversité.

#### QUAND LA RÉPRESSION PRÉPARE LA RÉSISTANCE

Pour Andrés Ruggeri, le projet politique actuel ne se limite pas à un ultralibéralisme économique. Il s'appuie aussi sur l'irrationalisme, l'antiféminisme et la stigmatisation des secteurs populaires, nourrissant le ressentiment tout en cherchant à discipliner la société par la peur. La chute brutale du nombre d'entreprises récupérées en 2023 — à peine trois cas recensés, contre plusieurs dizaines certaines années — témoigne de l'ampleur de l'offensive : répression, surveillance, asphyxie économique. Pendant un temps, la résistance a semblé étouffée.

Mais elle n'a pas disparu. En 2024, malgré un contexte encore plus hostile, de nouvelles récupérations réapparaissent. Les usines continuent de fermer, souvent de grande taille, et les travailleuses et travailleurs recommencent à lutter. Face à cette dynamique, l'État se prépare ouvertement à la confrontation : militarisation de l'espace public, espionnage massif, répression systématique des mobilisations, y compris celles de retraités dont les pensions ont atteint leur plus bas niveau depuis trente ans. Cette violence n'annonce pas la stabilité, mais l'inverse.

L'histoire argentine rappelle que les explosions sociales ne se prévoient pas. En décembre 2001, personne ne les avait vues venir. Elles ont pourtant surgi, portées par celles et ceux que l'on croyait résignés. Aujourd'hui encore, les lieux de travail pourraient redevenir des foyers de résistance et de démocratie. Mais, insiste Ruggeri, ils ne peuvent rester isolés.

Face à un projet autoritaire globalisé, la réponse doit être transnationale. La défense des entreprises récupérées en Argentine, comme celle de la démocratisation du travail ailleurs, appelle un front commun des mouvements sociaux, syndicaux et coopératifs à l'échelle des Amériques — et au-delà. La solidarité internationale n'est plus un slogan : elle est devenue une condition de survie. ◀

le

# 2

## MAI

### JE FAIS RIEN D'AUTRES QUE DE MANIFESTER À MONTRÉAL POUR SE LIBÉRER DES LOIS LIBERTICIDES ET ANTITRAVAILLEURS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC ET DU MINISTRE JEAN BOULET

## Le récit contesté du président José Antonio Kast

### Chili : un « pays en ruines »?

Luc Allaire

Le premier discours du nouveau président du Chili, José Antonio Kast, n'a pas simplement marqué une transition politique. Il a imposé un récit. Celui d'un pays « détruit », « corrompu » et au bord de l'effondrement. Un portrait que conteste vivement Juan José Fernandez, président de la Fédération des syndicats de l'action collective affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (FSAC-CSQ), qui y voit une construction idéologique lourde de conséquences.

« Ce discours n'a pas décrit le Chili réel, mais un Chili utile à un projet politique fondé sur la peur », résume-t-il.

#### UN RÉCIT DE CRISE POUR LÉGITIMER LE POUVOIR

Juan José Fernandez est catégorique : le Chili n'est « ni détruit, ni corrompu ». Selon lui, la rhétorique de Kast repose sur une exagération systématique de la crise afin de justifier des politiques de rupture.

Ce type de stratégie n'est pas inédit. « On l'a vu aux États-Unis, au Salvador, en Argentine ou en Hongrie : on dramatise la situation, on accuse les gouvernements précédents, puis on impose des reculs au nom de l'ordre », explique-t-il en entrevue.

Fernandez va plus loin et situe clairement Kast dans une mouvance inter-

nationale : « C'est un disciple de Donald Trump. Il est proche de Marine Le Pen, de Javier Milei, de Jair Bolsonaro et de Nayib Bukele. On est confrontés à une nouvelle extrême droite, et il faut nommer les choses par leur nom. »

#### UN CHILI LOIN DU « DÉSASTRE » ANNONCÉ

Pourtant, les données internationales dressent un portrait bien différent de celui présenté dans le discours inaugural. Le Chili figure parmi les pays les plus stables et les plus performants d'Amérique latine.

Fernandez rappelle quelques indicateurs marquants : premier en Amérique latine pour le développement humain, une dette publique maîtrisée, des institutions solides, un leadership en transition énergétique. « Ces chiffres ne décrivent pas un pays en ruines », insiste-t-il.

Même sur la question de la corruption – fortement martelée par Kast – le diagnostic est contesté. « Le Chili est considéré comme le pays le moins corrompu d'Amérique latine. Parler de corruption généralisée dans l'État, c'est une exagération politique », affirme-t-il.

Il souligne également une contradiction frappante : « Ils disent que le pays va très mal, mais en même temps, ils dénoncent l'immigration massive. Mais pourquoi les gens viendraient-ils dans un pays en crise ? »



Quand un gouvernement invente un pays en ruines, il manipule la perception publique et affaiblit la démocratie. – Juan José Fernandez

#### MÉDIAS, PEUR ET CONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE

Comment un tel décalage entre perception et réalité peut-il s'imposer? Pour Fernandez, la réponse se trouve en grande partie dans le rôle des médias.

« Au Chili, la presse est largement à droite. Pendant des années, on a amplifié les faits divers, les vols, l'insécurité, pour créer une psychose collective », explique-t-il. « Les nouvelles pouvaient consacrer quinze minutes à un vol de voiture, pour ancrer l'idée d'un pays dangereux. »

Ce climat médiatique aurait contribué à façonner un « pays imaginaire », sur lequel s'appuie aujourd'hui le discours présidentiel. « Ils ont créé une situation de chaos institutionnel dans l'imaginaire collectif pour ensuite se présenter comme les sauveurs. »

#### UN VIRAGE POLITIQUE MARQUÉ À DROITE

Pour Fernandez, l'arrivée de Kast au pouvoir marque une rupture historique. « C'est la première fois depuis la fin de la dictature de Augusto Pinochet qu'un président assume une telle proximité idéologique avec cet héritage », souligne-t-il.

Il rappelle que même la droite traditionnelle chilienne s'était tenue à distance de ces positions. « Sebastián Piñera lui-même l'avait exclu de son parti, le jugeant trop extrémiste. »

Au-delà du symbole, ce virage s'accompagne de mesures concrètes qui inquiètent le mouvement syndical chilien : coupes dans les services publics, remise en question de la gratuité scolaire qui va jusqu'à l'université instaurée sous le gouvernement Boric, durcissement des politiques migratoires et élargissement du rôle de l'armée.

« Il veut donner à l'armée des pouvoirs qui ne sont pas les siens, comme contrôler les citoyens dans la rue. On recule de 40 ans », affirme Fernandez.

#### MILITARISATION ET REcul DÉMOCRATIQUE

L'un des aspects les plus préoccupants, selon lui, est la tendance à la militarisation. « L'armée devient un outil de gestion sociale. Ce n'est pas son rôle, et cela ouvre la porte à des abus. »

Cette orientation ravive des souvenirs douloureux dans un pays encore marqué par la dictature. « Quand on voit des militaires intervenir dans la vie

civile, ça rappelle des périodes très sombres de notre histoire. »

Fernandez s'inquiète également des intentions du gouvernement en matière de mémoire historique. « Il y a une volonté de nier certains crimes de la dictature. Il veut fermer le musée de la Mémoire et des Droits Humains, un musée consacré aux crimes du régime Pinochet. Il va jusqu'à libérer des responsables condamnés pour torture et violations des droits humains. »

#### UN AFFRONTEMENT POLITIQUE ASSUMÉ

Le discours de Kast ne se limite pas à une critique du passé : il annonce aussi une confrontation avec les mouvements sociaux. « Il l'a dit clairement : certaines formes de manifestations ne seront plus tolérées », souligne Fernandez.

Cette position fait craindre une répression accrue des mobilisations, dans un pays où les protestations ont joué un rôle central dans les avancées sociales récentes, notamment depuis le soulèvement de 2019.

« Si les gens descendent dans la rue, la réponse risque d'être beaucoup plus violente qu'avant », prévient-il.

#### UN « PATRIOTISME » CONTESTÉ

Enfin, Fernandez critique l'usage du patriotisme dans le discours présidentiel. « Il se présente comme le défenseur de la nation, mais en réalité, il aligne le pays sur les intérêts étrangers, notamment américains. »

Il évoque notamment des accords récents et des positions internationales qui marqueraient une rupture avec la politique plus indépendante du gouvernement précédent de Gabriel Boric.

« Le vrai patriotisme, c'est renforcer les institutions et élargir les droits. Ce n'est pas ce qu'on voit aujourd'hui. »

#### ENTRE INQUIÉTUDE ET RÉSISTANCE

Malgré ce tableau sombre, Fernandez garde une certaine confiance dans la capacité de réaction de la société chilienne. « Le Chili a une longue tradition de luttes sociales. Les gens ne resteront pas passifs. »

Mais il reconnaît que la période qui s'ouvre est incertaine. « La gauche traverse un moment difficile, probablement le pire depuis la fin de la dictature. »

Pour lui, le principal danger réside dans l'imposition d'un récit mensonger. « Quand un gouvernement invente un pays en ruines, il manipule la perception publique et affaiblit la démocratie. »

Au-delà des divergences politiques, c'est donc la question de la vérité qui est en jeu. « Le Chili mérite une politique fondée sur la réalité, sur la vérité, pas sur la peur ni le mensonge », conclut-il. ◀

**ÊTRE HUMAIN**

**NON à l'austérité caquiste**

**fneeq**  
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

# POUR VOUS, HENRI.

Au service des  
personnes âgées.



Protégeons nos services publics  
[onlefaitpournous.ca](http://onlefaitpournous.ca)



Alliance de la Fonction publique du Canada  
Public Service Alliance of Canada

# Les BLEUS répondent PRÉSENT



24/7



Beau temps/  
mauvais temps



En cas  
d'urgence



Partout

# L'éducation

## L'intervention d'une quinzaine d'organisations syndicales

### Violence en milieu scolaire

#### Collectif syndical

**D**ans le cadre de la campagne **Mettons un X sur la violence en milieu scolaire**, qui rassemble une quinzaine d'organisations syndicales du milieu scolaire, et à la suite de l'invitation de Pascal Bérubé, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation à l'Assemblée nationale, une délégation de huit syndicats représentant des membres du personnel scolaire a rapporté, en point de presse dans l'enceinte du parlement, le traitement systémique culpabilisant que doivent subir les membres du personnel dans les écoles et les centres lorsqu'ils déclarent avoir vécu des actes de violence.

Le Syndicat de Champlain, le Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins, le Syndicat de l'enseignement de Portneuf, le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives, le Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil, L'Association des professeurs de Lignery, le Syndicat de l'enseignement Val-Maska, le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, tous affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), qui est représentée par sa première vice-présidente, madame Nadine Bédard-St-Pierre, et monsieur Pascal Bérubé ont dénoncé une culpabilisation normalisée bien ancrée dans les pratiques courantes et les politiques du système d'éducation québécois.

Les associations syndicales pointent du doigt un processus de traitement des déclarations par le ministère de l'Éducation qui n'est pas en phase avec la réalité du terrain et qui néglige à la fois le membre du personnel scolaire victime de violence dans le cadre de ses fonctions, mais qui également, à terme, prive l'élève agresseur d'un encadrement à la hauteur de ses besoins, basé sur une reconnaissance réelle des conséquences que suscitent ses actions, et de la concertation d'acteurs clés pouvant l'aider à s'améliorer.

Dans un tel contexte, les méfaits sont rapidement suivis par de multiples récidives. Il y a aussi la sécurité des autres élèves qui, en raison de cette négligence, se retrouve à ne plus pouvoir être garantie. Le manque de confiance du personnel scolaire envers le traitement des cas de violence par le Ministère et par leur direction, joint à la peur de dénoncer, en décourage plusieurs, qui préfèrent, trop souvent, ne pas déclarer les violences subies.

#### DE LA VIOLENCE INTENTIONNELLE OU NON INTENTIONNELLE

Lorsqu'un geste de violence est déclaré, le premier critère d'évaluation par lequel il devra passer est celui de déterminer si l'action commise était intentionnelle ou non. Les syndicats déplorent qu'à cette étape, dans un trop grand nombre de cas, une pression soit faite à la victime à travers les questions qui lui sont posées pour l'amener à reconnaître qu'il serait exagéré d'attri-



On va fréquemment faire référence à l'âge, à la condition psychologique de l'élève ou à son diagnostic, pour justifier que l'action n'était pas intentionnelle.

buer un caractère intentionnel à l'agression qu'elle a vécue. Par exemple, on va fréquemment faire référence à l'âge, à la condition psychologique de l'élève ou à son diagnostic, pour justifier que l'action n'était pas intentionnelle.

Les enseignants et les membres du personnel de soutien scolaire, par le rôle qu'ils ont choisi d'exercer auprès des élèves, ont à cœur le bien de ceux dont ils ont le devoir de s'occuper au quotidien. Il s'agit d'une condition qui est immuable à leurs fonctions. Nombreux sont donc ceux qui font abnégation, fléchissent et finissent par choisir d'accepter d'interpréter les gestes comme étant non intentionnels.

Malheureusement, lorsque cette attribution est assignée à une déclaration, elle termine son cheminement et reste consignée par l'école, alors que cette dernière ne dispose que de très peu de moyens légaux pour intervenir véritablement. Il est bien connu et nommé par les membres du personnel scolaire que, la plupart du temps, les interventions des directions de centre et d'école pour faire face aux situations de violence qu'ils subissent ne passent pas le test du réel.

Les directions ne sont pas correctement formées ni outillées pour apporter des solutions probantes. Il est même fréquent que ces dernières minimisent les cas. Les directions d'école ont l'obligation d'appliquer des moyens face aux situations de violence, mais, comme il serait impossible d'imposer une obligation de résultat, la nécessité d'évaluer les moyens déployés est régulièrement mise de côté. De telles circonstances contribuent grandement à inspirer la peur de déclarer, en plus d'alimenter la culpabilité.

#### UNE PRISE EN CHARGE DU MINISTÈRE QUI EST CULPABILISANTE

Pour qu'une déclaration soit transmise au ministère de l'Éducation et

qu'elle mène aux prochaines étapes, elle doit absolument rapporter un cas de violence intentionnelle. Seule cette voie permet un suivi et une intervention, qui, dans bien des contextes, se conclut par l'affectation d'une personne experte mandatée par le service de ressources éducatives (SRÉ) et l'accès à un programme d'aide aux employés (PAE), qui est un service confidentiel et gratuit offrant un soutien professionnel (psychologique, familial, financier, juridique) au personnel scolaire pour favoriser sa santé mentale et son bien-être.

Or, en plus d'engendrer des délais de traitement totalement inacceptables qui laissent transparaître la sous-importance attribuée aux événements vécus par les membres du personnel de soutien ou les enseignants, ces deux recours du Ministère comprennent des failles majeures.

Bien des membres ont décrit avoir subi, de la part de la personne experte envoyée par le SRÉ, ce qui s'apparente à un interrogatoire en règle sur leurs pratiques professionnelles, ce qui les portait à se sentir obligés d'être sur la défensive, comme si c'était eux qui étaient évalués, ce qui est totalement inapproprié et suscite un sentiment d'injustice.

Pour ce qui concerne les PAE, dans de nombreux cas, les directions, mal formées, les utilisent à tout vent comme soupape ultime pour régler les cas, alors que ce sont des ressources prévues pour le bien-être des employés, et non pour régler des situations sur le terrain qui nécessitent des interventions.

#### DES OUTILS LÉGAUX DÉPASSÉS PAR LA RÉALITÉ

Alors que les syndicats représentant les enseignants et les membres du soutien scolaire font de grands efforts pour encourager leurs membres à rapporter les situations de violence qu'ils vivent sur le terrain pour qu'elles soient compilées et documentées, beaucoup de facteurs émanant du système même nuisent au quotidien. Pour les associations syndicales du milieu scolaire, cette situation ne peut plus durer. ◀

## Semaine du personnel de bureau et de l'administration

19 au 25 avril 2026

Célébrée pour la première fois aux États-Unis en 1952 sous le nom de « Journée des secrétaires », cette initiative visait à reconnaître un milieu à prédominance féminine, mais surtout à favoriser le recrutement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

Plus de 70 ans plus tard, cette journée est devenue une semaine et s'est étendue à l'ensemble du personnel de bureau et de l'administration. Entre-temps, le rôle de ces travailleuses et travailleurs a considérablement évolué avec l'avènement des technologies qui ont transformé nos milieux de travail et notre quotidien. Si ces changements ont rendu ces professions encore plus indispensables, certaines avancées, notamment l'intelligence artificielle, menacent aujourd'hui divers emplois, dont plusieurs à prédominance féminine.

C'est dans ce contexte que l'équipe du 429 tient à souligner le travail et l'expertise de l'ensemble de nos membres œuvrant à titre de personnel de bureau et de l'administration. Sans vous, l'appareil municipal serait rapidement inopérable, paralysé et désincarné. Votre contribution est indispensable au maintien de services municipaux efficaces et accessibles pour la population.

L'équipe du 429



sfmm429.qc.ca

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SCFP

### CAP SUR L'INDÉPENDANCE

**Ébauche d'un plan de lutte contre l'extrême droite, le fascisme et la guerre**

PAR PIERRE DUBUC

Éditions du Renouveau québécois

10 \$ plus 3 \$ de frais postaux

Faites votre chèque à l'ordre de *L'aut'journal*,  
4270 boul. St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4

Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

# La question constitutionnelle

## La Cour suprême et la laïcité

### Les clauses de dérogation

Marie-Claude Girard

**L**a loi 21 recourt à deux clauses de dérogation, soit celle de la charte québécoise et celle de la charte canadienne et ce, pour l'ensemble des dispositions de la loi.

Les opposants à la loi 21 croient que ces clauses sont avant tout utilisées pour protéger l'interdiction du port de signes religieux par certains représentants de l'État, ce qui, selon eux, contreviendrait aux libertés de religion et d'expression protégées par la charte.

Il s'agit d'une position de principe, car ils n'ont pas démontré que l'obligation de neutralité religieuse de l'État implique un exercice de conciliation des droits avec ceux de ses représentants, tenus au respect de cette neutralité religieuse inhérente à leurs fonctions.

Le Mouvement laïque québécois est, pour sa part, d'avis que les clauses de dérogation servent avant tout à protéger la clause grand-père de la loi 21 qui autorise les représentants de l'État visés (soit les enseignants et les directeurs des écoles primaires et secondaires publiques, les agents de la paix, les procureurs de la Couronne et les juges de nomination québécoise) qui portaient des signes religieux avant l'adoption de la loi, de pouvoir continuer à le faire malgré le principe de neutralité religieuse évoqué dans le décret de la Cour suprême *MLQ c. Saguenay*.

#### HISTORIQUE DE LA CLAUSE DE DÉROGATION

Il est généralement reconnu que c'est l'adoption de la clause de dérogation qui a permis d'obtenir l'aval des provinces au projet de rapatriement et de modification de la Constitution. En effet, alors que les discussions constitutionnelles se trouvaient dans une impasse, l'adoption de cette clause a fait passer de deux à neuf le nombre de provinces prêtes à donner leur approbation.

Selon l'expert Benoît Pelletier : « La disposition de dérogation est une incarnation du fédéralisme parce qu'elle permet au Parlement fédéral et à chacune des assemblées législatives provinciales de poursuivre des objectifs sociaux qui leur sont propres. »

D'ailleurs, lors de débats entourant l'adoption de la charte canadienne, le ministre de la Justice du Canada de l'époque mentionnait que « [l]a clause dérogatoire a pour but d'assurer suffisamment de souplesse pour que les assemblées législatives, plutôt que les juges, aient le dernier mot en ce qui a trait aux grandes questions d'intérêt public<sup>1</sup>. »

L'utilisation de cette clause n'est soumise à aucune condition préalable, autre que procédurale.

#### LES DEMANDES DES OPPOSANTS À LA LOI 21

##### a. Ajouter des conditions à l'utilisation des clauses de dérogation

Des opposants à la loi 21 demandent que l'utilisation des dispositions de dérogation soit assujettie à certaines conditions afin qu'elle soit interdite (1) si l'objectif poursuivi n'est pas légitime, c'est-à-dire s'il vise à retirer des droits ou libertés ou (2) s'il n'est pas démontré qu'elle poursuive des objectifs urgents et réels, deux propositions refusées par la Cour d'appel. Selon cette dernière :

Ce débat, qui porte en réalité sur l'opportunité d'inclure une disposition de dérogation dans une « charte des droits et libertés », a déjà eu lieu, sur la base des mêmes arguments, et, en ce qui concerne la charte canadienne. Il est clos depuis 1982, et depuis 1975 (puis 1982) dans le cas de la charte québécoise. Même si l'on pouvait politiquement regretter que le constituant ait intégré l'art. 33 à la charte canadienne, tout comme on pourrait déplorer la dérogation permise par l'art. 51 de la charte québécoise et son élargissement de 1982 (ce sur quoi la Cour ne se pro-



Laisser la Cour suprême se prononcer sur la loi 21 équivaudrait à inviter l'ensemble des Canadiens à s'impliquer dans les choix du Québec.

nonce pas évidemment), il demeure que ce n'est pas aux tribunaux de colmater les failles, s'il en est, d'un choix constitutionnel (ou législatif) que d'aucuns estiment malavisé (mais d'autres, on le notera, entièrement justifié). (Mon soulignement)

Soulignons que le procureur du Canada demande aussi l'ajout de conditions quant à l'utilisation des clauses de dérogations, et ce, malgré son entente avec les provinces lors du rapatriement de la Constitution et sans respecter les règles de modification de celle-ci. La clause de dérogation fait partie de la Constitution canadienne et les tribunaux doivent agir à titre de « gardiens » de cette dernière.

##### b. Interdire l'utilisation préventive des clauses de dérogation

Des opposants à la loi 21 demandent de limiter ou d'interdire l'utilisation préventive des clauses de dérogation. Ils oublient de considérer que plusieurs tentatives en ce sens ont déjà été considérées par différents gouvernements, mais chaque fois, ces derniers reconnaissaient que cela nécessiterait une modification constitutionnelle.

Il s'agit d'une demande lourde de conséquences, qui requiert des analyses et discussions constitutionnelles approfondies, car, le fait d'obtenir l'aval des tribunaux avant d'adopter une loi, met-

trait en péril la séparation des pouvoirs. Il ne revient pas aux tribunaux d'imposer des obligations procédurales dans le cadre du processus législatif.

##### c. Permettre à la Cour suprême de se prononcer sur la validité d'une loi malgré l'utilisation des clauses de dérogation

Les opposants à la loi 21 soumettent qu'un jugement de la Cour sur les violations possibles aux droits fondamentaux d'une loi faisant appel à la clause dérogatoire permettrait d'éclairer les citoyennes et les citoyens au moment de renouveler le recours à cette clause, tous les cinq ans.

Or, les tribunaux n'ont pas pour mission de trancher une question théorique à seule fin d'influencer les choix démocratiques. La raison d'être des dispositions de dérogation est de laisser le

dernier mot aux assemblées législatives démocratiquement élues.

Dans le cas présent, laisser la Cour suprême se prononcer sur la loi 21 équivaudrait à inviter l'ensemble des Canadiens à s'impliquer dans les choix du Québec, sans égard à la culture et à la pensée juridique distincte du Québec basées sur le droit civil.

Rappelons que la loi 21 est le fruit de plusieurs décennies de débats publics, dans toutes les sphères de la société québécoise, au sujet des rapports entre l'État et les religions. Les électeurs sont bien au fait des enjeux en cause.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter, qu'en plus du Québec, cinq provinces (la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario) ont défendu l'utilisation, sans condition, de la clause de dérogation de la charte fédérale à la Cour suprême.

**Deux d'entre elles (la Colombie-Britannique et le Manitoba) sont cependant ouvertes à ce que cette cour se prononce, sous certaines conditions, sur les atteintes possibles d'une loi sur les droits et libertés contenus dans la charte, malgré l'utilisation de la clause de dérogation, et ce, afin d'informer les citoyens.** ◀

1. Chambre des communes, Débats de la Chambre des communes, 1<sup>re</sup> sess., 32<sup>e</sup> légis., 20 novembre 1981, vol. XII (M. Chrétien), p. 13 042; Voir également : Sénat, Débats du Sénat, 1<sup>re</sup> sess., 32<sup>e</sup> légis., 5 novembre 1981, vol. III, p. 2 972.



## Depuis 1917, L'Action nationale mène les combats nécessaires

Pour vous  
abonner dès  
aujourd'hui !

# L'Action NATIONALE

**Hydro-Québec, Énergir, Boralex, les éoliennes et les caribous de Charlevoix****Le projet Des Neiges doit être abandonné****Mères au front et Action boréale**

**M**ères au front et Action Boréale demandent l'abandon de toutes les éoliennes du projet Des Neiges situées dans l'aire de répartition des caribous de la harde de Charlevoix, qui est protégée par la « Loi sur les espèces en péril » au Canada et par la « Loi sur les espèces menacées ou vulnérables » au Québec.

Hydro-Québec, Boralex et Énergir inscrivent le projet Des Neiges dans un processus de décarbonation du Québec grâce à la production d'une énergie qualifiée de « renouvelable ». Toutefois, outre l'énergie, rien n'est renouvelable dans ce projet et là est le problème. En effet, l'installation d'éoliennes dans l'aire de répartition de ce cervidé ajoute des perturbations permanentes à l'habitat du caribou de Charlevoix, déjà au seuil de l'extinction. La grive de Bicknell se trouve également menacée par l'installation de certaines éoliennes de ce projet.

Nous dénonçons l'utilisation du prétexte de la lutte contre la crise climatique par Hydro-Québec pour justifier une gigantesque augmentation de production d'électricité alors que d'autres scénarios sont possibles. Nous dénonçons également l'utilisation du même argument par Boralex et Énergir pour accroître leurs profits au détriment de la biodiversité.

L'enrichissement de ces compagnies privées est d'autant plus choquant que, comme le signale un rapport de l'IRIS, certains de leurs profits sont transférés dans un paradis fiscal au Luxembourg. Nous demandons à Hydro-Québec, Énergir et Boralex

l'abandon de toutes les éoliennes des projets Des Neiges situées dans l'aire de répartition des caribous de la harde de Charlevoix afin de permettre sa restauration.

**UN MODÈLE PÉRIMÉ**

Nos gouvernants, tant à Québec qu'à Ottawa, doivent modifier d'urgence leurs modèles de développement économique en tenant en compte que la lutte contre les changements climatiques et la protection de la biodiversité doivent se faire simultanément, car elles sont indissociables et s'influencent mutuellement. Ce sont les deux facettes d'une même pièce. Sans ça, nous léguons à nos enfants un monde appauvri et imbuvable.

La harde de caribous de Charlevoix a été sauvée *in extremis* il y a quatre ans par une mise en enclos. Depuis, elle se multiplie et les scientifiques qui s'en occupent commencent à planifier la remise en liberté d'une partie de la harde. Cette étape du plan de sauvegarde doit absolument être réalisée dans un délai précis, afin d'éviter que les caribous qui savent encore vivre en liberté ne s'éteignent avant d'avoir pu transmettre cette aptitude à des plus jeunes. Ultimement, le sauvetage de cette harde nécessite également la restauration de leur habitat.

En 2024, Québec prévoyait des mesures afin de restaurer l'habitat de la harde de Charlevoix. Pourtant, deux ans plus tard, le gouvernement autorise un projet qui risque fort de précipiter la disparition de celle-ci. En effet, deux des trois secteurs du projet Des Neiges empiètent sur l'aire de répartition du caribou de Charlevoix; 10 éoliennes sur les 57 prévues pour le « secteur



Photo: CANVA

**Boralex et Énergir poursuivent d'abord et avant tout l'objectif d'augmenter leurs profits. Le peu de cas fait au sort des caribous de Charlevoix en est la conséquence.**

Charlevoix », et jusqu'à 23 autres sur un total possible de 68 pour le « secteur Ouest ».

**POURQUOI PRÉSERVER UNE HARDE DE CARIBOUS**

Pourquoi accorder autant d'importance à la préservation d'une harde de caribous alors qu'il est urgent de lutter contre le réchauffement climatique en décarbonant le Québec?

Parce que :

- Protéger le caribou, c'est préserver un écosystème et l'ensemble des espèces qui en dépendent. C'est pourquoi le caribou est considéré comme une espèce dite parapluie et que le protéger est si important.

- La lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité sont indissociables. Protéger les vieilles forêts dont le caribou a besoin, c'est préserver des puits de carbone essentiels pour limiter la crise climatique.

- Les conditions dont nous avons besoin pour vivre sont possibles grâce aux services écologiques rendus par une nature riche en biodiversité, dont l'équilibre repose sur le climat.

- Le caribou est également une espèce d'une grande importance culturelle et spirituelle pour plusieurs nations et communautés autochtones.

- Le caribou a, de plus, une valeur intrinsèque qui contribue à la beauté du monde. Voulons-nous vraiment que nos enfants nous demandent com-

ment avons-nous pu les laisser disparaître?

**UNE ÉCONOMIE BASÉE SUR LA CROISSANCE SANS LIMITES**

Le projet Des Neiges fait partie d'un plan visant à augmenter rapidement la quantité d'énergie non fossile disponible afin de limiter les émissions de carbone, en maintenant toutefois une économie basée sur la croissance sans limites. C'est dans ce modèle économique que s'insèrent les compagnies Boralex et Énergir, et c'est à cette commande que répond Hydro-Québec.

Boralex vise à doubler sa puissance installée d'ici 2030, en plus d'un taux de croissance financière de 12 % à 14 %. Selon une étude de l'IRIS, entre 2013 et 2021, Boralex a transféré 61,7 millions \$ au Luxembourg à l'abri de l'impôt.

Énergir est, pour sa part, engagée dans un vaste projet de transition visant la carboneutralité d'ici 2050, ce qui est louable en soi. Puisqu'elle n'est pas cotée en bourse, ses prévisions de croissances ne sont pas publiques. La même étude de l'IRIS nous apprend, qu'entre 2012 et 2017, c'est 119,5 millions de dollars qu'Énergir a placés à l'abri de l'impôt au Luxembourg.

À noter qu'il n'est pas possible de connaître les montants qui auraient pu être transférés vers d'autres abris fiscaux, puisque le Luxembourg est le seul paradis fiscal dont les données sont accessibles au public. Boralex et Énergir poursuivent d'abord et avant tout l'objectif d'augmenter leurs profits. Le peu de cas fait au sort des caribous de Charlevoix en est la conséquence.

**POUR UN BAPE GÉNÉRIQUE SUR L'ÉNERGIE ÉOLIENNE**

À l'instar du Regroupement Vigilance Énergie Québec, Mères au front demande au gouvernement de tenir un BAPE générique sur l'énergie éolienne tel que recommandé par la majorité des BAPE produits ces deux dernières années sur des projets éoliens, afin de mieux comprendre leurs effets cumulatifs sur l'environnement et leur réel apport à la décarbonation.

Il est également temps de remettre en question ce modèle dans lequel décarboner signifie trop souvent détruire. Dans le nouveau rapport qui oriente l'élaboration du Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE), au cœur de la loi sur l'énergie adoptée en juin dernier, les experts du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) ont modélisé trois trajectoires, dont une de sobriété dans laquelle le Québec pourrait se décarboner d'ici 2050 avec trois fois moins de nouvelle production d'énergie que prévu actuellement.

En regard de ces solutions tangibles et réalisables, nous réitérons qu'un monde où nous avons tout ce qu'il faut afin de bien vivre, et dans lequel les caribous ainsi que toutes les autres espèces prospèrent est possible. ◀

**INCONTOURNABLE**

L'histoire des transitions énergétiques passées est un récit frauduleux. Elle ne peut servir de modèle pour notre propre transition vers les énergies renouvelables. Le charbon n'a pas remplacé le bois. Le pétrole n'a pas remplacé le charbon. Leurs productions respectives s'additionnent et sont toujours en croissance.

La transition actuelle vers les énergies renouvelables, telle qu'elle est envisagée, nécessiterait autant de métaux qu'on en a extrait au cours de toute l'histoire de l'humanité. La lutte contre les changements climatiques est en conséquence un échec à grande échelle.

Alors, comment produire moins, partager plus et décider ensemble? Au moyen de quelles institutions?

Dans tous les cas, nous devons faire face aux dérèglements climatiques. La décroissance aussi va s'imposer, mélange de désordres, de crises et de révoltes sans programme possible. Elle mettra à rude épreuve les solidarités.

**GILLES GAGNÉ** est professeur retraité associé sociologie à l'Université Laval à Québec. Il est membre du Groupe interuniversitaire d'étude de la postmodernité qui publie les Cahiers Société.

Éditions du Renouveau québécois - 20 \$  
Faîtes votre chèque à l'ordre de *L'aut'journal*,  
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4  
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Gilles Gagné

**LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**

**N'AURA PAS  
LIEU**

# La solidarité internationale du Québec

Un avenir compromis

## Compressions de six millions \$

### AQOCI

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) exprime de vives préoccupations face aux coupures de six millions de dollars annoncées pour les relations internationales et la francophonie (MRIF) dans le budget provincial déposé le 18 mars.

Ces compressions risquent d'affaiblir l'ensemble de l'architecture québécoise de solidarité internationale, déjà fragilisée par les récentes coupures faites au programme Québec sans frontières, qui soutient notamment le travail

des organismes de coopération internationale avec leurs partenaires internationaux et l'engagement de jeunes Québécois et Québécoises dans leurs projets.

### UNE TENDANCE ALARMANTE SUR CINQ ANS

Cette réduction marque la cinquième année consécutive de coupures budgétaires au MRIF. Au cours de cette période, le budget consacré aux relations internationales et à la francophonie a diminué de 22,5 % alors que le budget total du Québec, lui, a augmenté de 16,5 %. Cette tendance préoccupante compromet la capacité du



national et sa crédibilité sur la scène mondiale. Ces coupures pourraient également réduire les efforts d'éducation à la citoyenneté mondiale au Québec, essentiels pour renforcer la cohésion sociale et la compréhension des enjeux globaux.

« Pour préserver l'intégrité de nos engagements internationaux, il est impératif que le MRIF conserve une enveloppe budgétaire qui lui permettra de respecter intégralement les ententes convenues dans le cadre du programme Québec sans frontières, a ajouté Michèle Asselin. La prévisibilité et la stabilité du financement sont essentielles pour maintenir des programmes structurants qui contribuent au rayonnement international du Québec. »

### À PROPOS DE L'AQOCI

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe plus de 70 organismes actifs dans 91 pays en collaboration avec 1 300 partenaires du Sud global. En s'appuyant sur la force de son réseau, l'AQOCI œuvre à l'éradication de la pauvreté et à la construction d'un monde de justice, d'inclusion et d'égalité. L'AQOCI priorise la promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres, des droits humains, de la paix et de la protection de l'environnement. ◀

En s'appuyant sur la force de son réseau, l'AQOCI œuvre à l'éradication de la pauvreté et à la construction d'un monde de justice, d'inclusion et d'égalité.

Québec à maintenir ses engagements internationaux et à honorer ses partenaires de longue date. Elle fragilise également la crédibilité du Québec comme acteur de solidarité internationale.

manière cohérente et crédible sur les enjeux globaux, notamment en matière de droits humains, d'égalité des genres et de justice climatique. »

« Réduire le financement du MRIF risque de mettre en péril des partenariats de longue durée avec des communautés et organisations du Sud global, a déclaré Michèle Asselin, notre directrice générale. Ces compressions affaiblissent la capacité du Québec à agir de

L'AQOCI rappelle que plus de 70 organismes québécois œuvrent dans 91 pays en collaboration avec 1 300 partenaires. En réduisant les moyens du MRIF, le Québec compromet non seulement sa capacité à former une relève engagée en solidarité internationale, mais également son rayonnement inter-

**Xavier Barsalou-Duval**  
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7  
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca  
(450) 652-4442

Ancien membre CSQ à la retraite ?

Découvrez pourquoi plus de 60 000 retraités joignent l'AREQ (CSQ)

→ [RETRAITEPASENRETRAIT.COM](https://RETRAITEPASENRETRAIT.COM)

Le mouvement des personnes retraitées CSQ

Centrale des syndicats du Québec

À la retraite pas en retrait

## Première visite de la compagnie franco-espagnole La Loquace

Viva!  
Électrochoc théâtral

Olivier Dumas

Lors de la 21<sup>e</sup> édition du Festival international de Casteliers, j'ai eu le bonheur de voir et d'entendre, le 5 mars dernier à l'Auditorium de l'École Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont, une représentation théâtrale des plus percutantes. Son titre : « Viva! »

Pour sa première visite en Amérique du Nord, la compagnie franco-espagnole La Loquace n'a pas manqué de toucher le cœur et l'esprit de celles et ceux qui ont assisté à leur première création.

Cette manifestation poético-politique est portée par la ferveur incandescente du tandem Lisa Peyron et Daniel Olmos.

Leur présence au Québec constitue un astucieux coup de chapeau du Casteliers!

Rare de vivre une expérience artistique marier avec autant de sobriété que de maestria le comique, la tragédie et les enjeux historico-politiques, ici, la guerre civile espagnole vécue pendant quatre décennies de dictature fasciste sous Franco.

Précédemment dans *L'aut'journal*, j'ai écrit à deux occasions sur le Casteliers, l'un des plus pertinents événements culturels de la métropole. Le premier texte portait sur la fondatrice et ancienne directrice artistique, Louise Lapointe. Le second s'intéressait au parcours de la femme de théâtre et artiste en arts visuels Sylvie Gosselin, dont la plus récente exécution scénique, *Renard doux*, mériterait un rayonnement plus considérable.

Parmi mes inoubliables souvenirs du festival, se trouvent *Loco* (2024) d'après le roman *Le Journal d'un fou*, de Gogol, *Ici ou (pas) là* (2023), du collectif français Label Brut, *Tria fata*, de la compagnie française La Pendue (2019), *Histoires d'ailes et d'échelles*, de Sylvie Gosselin (2019), *L'Arbre généreux*, du Français Philippe Rodriguez (2019).

En 2021, Peyron et Olmos fondent La Loquace après avoir découvert le théâtre d'objets avec le Théâtre de Cuisine en France, l'une des compagnies pionnières dans le genre.

Depuis ce temps, *Viva!*, « véritable petite pépite », pour reprendre une expression du journaliste Mathieu Dochtermann dans *Puppet Gazette*, s'impose dans plusieurs festivals en Europe et à l'international.

Pendant les 75 minutes de *Viva!*, les histoires politiques et intimes, familiales et collectives, se conjuguent, s'enchevêtrent, se confrontent.

Nous assistons au récit d'une famille espagnole qui sera bouleversée par la guerre civile. Du putsch des généraux de 1936 jusqu'à sa mort le 20 novembre 1975, le militaire et chef du camp nationaliste, Francisco Franco, (1892-1975), « une main de fer sans gant de velours », fera régner un régime de terreur, d'où le terme régime franquiste, régime encouragé fortement par l'Église catholique.

Au moment de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de son décès, certains médias relatent la recrudescence de la popularité de Franco auprès d'une partie de la jeunesse du pays, expliquée en grande partie par la méconnaissance du passé.

Sans jamais tomber dans le didactisme, la bien-pensance ou les discours moralisateurs, *Viva!* illustre un indispensable devoir de mémoire.

## POUVOIR DE L'IMAGINATION

Pour reprendre le titre d'un des livres phares des événements de Mai 1968, ici, nous avons, sur scène, *L'imagination au pouvoir*, une imagination qui transgresse et transcende bien des traumatismes et tabous.

Sur un plateau dépouillé, nous retrouvons des objets du quotidien, dont un bureau à tiroirs, des craies, un aiguiser-crayon, une agrafeuse et une multitude de crayons de bois, faisceaux de différentes couleurs, comme des métaphores des soldats et des armées.

Des gestes banals en apparence, comme briser un crayon en deux ou déchirer des Post-it, exposent astucieusement l'échec des destins brisés par la dictature.

Sur scène, ces actions sont vécues par le corps et la voix de Lisa Peyron et Daniel Olmos.

*Viva!* s'amorce avec Daniel, qui nous exprime son plaisir d'être à Montréal. Son humilité désarmante évoque le célèbre Sol, de Marc Favreau. Petit garçon, on lui répétait sans cesse que ses grands-parents étaient décédés de mort naturelle.

Le spectacle se construit véritablement sous nos yeux. Le narrateur plonge dans son récit personnel en nous transportant en 1936; une petite boîte nous indique l'année en question. Il nous parle de son véritable grand-père, Pepe, l'*abarquero* (cordonnier en espagnol), qui à Castille en Espagne, fabrique des chaussures.

Dans l'après-midi du 20 septembre, deux mois après le coup d'État, une patrouille fasciste vient chercher une femme et trois hommes, dont Pepe. Heureusement, un curé, Don Honorato, intervient pour libérer ce dernier de justesse.



Sur un plateau dépouillé, un aiguiser-crayon, une agrafeuse et une multitude de crayons de bois, faisceaux de différentes couleurs, comme des métaphores des soldats et des armées.

Mais le Pepe blagueur et rusé d'antan n'existe plus. Il s'enferme désormais dans son atelier et s'enfonce dans le tourbillon d'une folie et d'une brutalité dont souffriront ses proches, principalement son épouse, Maria.

La violence perdurera des mois, des années, des décennies, jusqu'à l'irréparable.

Le 10 mai 1973, Pepe assassine sauvagement Maria, l'*abuela* de Daniel.

Condamné pour homicide volontaire, il termine ses jours en hôpital psychiatrique jusqu'à sa mort en 1975, la même année que Franco.

Deux dictatures, une collective et une familiale, prennent fin. En apparence du moins.

## DIRE UN FÉMINICIDE PAR LE CORPS

Le jeu d'Olmos impressionne par son aisance à passer des moments rigolos au plus tragiques dans son quasinologue durant la première partie de *Viva!*.

Une prestation aussi physique m'a rappelé des expériences scéniques marquantes, comme celle de Simon Pitaqaj dans une adaptation solo des *Carnets du sous-sol*, de Dostoïevski à la salle intime du Théâtre Prospero (2016), ou encore Pol Pelletier dans ses solos *Nicole, c'est moi* (2004) et *La Robe blanche* (2012).

Survient une rupture dans le récit.

Lisa Peyron reprend la même histoire, avec un retournement de rôles et de perspective. Avec pudeur, elle démontre le sort des femmes sous la dictature, la complicité silencieuse d'un régime dictatorial face aux féminicides et sévices envers la moitié de l'humanité, sévices souvent endurés derrière des portes closes.

Car les bouleversements politiques détruisent les êtres dans leur intimité, dans leur chair.

Pour illustrer cette mort longtemps taboue pour la famille du protagoniste, les interprètes osent une métaphore toute simple, mais infiniment puissante : l'actrice se couche au sol sous le tapis, tel un corps anonyme enfoui parmi les cendres et la poussière.

Un tel choix artistique, pudique, mais symboliquement chargé, aborde ce fléau des plus destructeurs en nous laissant imaginer le pire sans provocation inutile ou complaisance, chose plutôt rare ces dernières années lorsque des artistes explorent de tels sujets.

Par l'intelligence de son propos, une « pépite » comme *Viva!*, m'a fait songer à une lecture marquante : *Hommage à la Catalogne*, de George Orwell, récit sur l'engagement de l'écrivain dans la guerre civile et critique vitriolique du régime franquiste.

La sobriété, la distanciation et la mise en abîme confèrent à ce *Viva!*, joyau rare, une virtuosité incomparable.

Sur une note plus amusante, à la tombée du rideau, Lisa Peyron et Daniel Olmos laissent sous-entendre qu'une deuxième création pour La Loquace devrait éventuellement voir le jour, tournant cette fois-ci autour de l'héritage familial de Peyron.

À la sortie de l'École Paul-Gérin-Lajoie, quelques jours avant le 8 mars, résonnent ces mots de l'écrivaine Danielle Fournier quant à la conscientisation que suscite une telle œuvre : n'avoir « plus peur [...] d'écrire au centre de la vie et de l'écrire cette vie [...] dans un féminin dont nous sommes tous et toutes tributaires ». (*Dire l'autre*, Fides, 1998).

Le spectacle « Viva! » a été présenté les 5 et 6 mars 2026 à l'Auditorium de l'École Paul-Gérin-Lajoie dans le cadre du Festival international de Casteliers. ◀

## À découvrir

Récipiendaire du premier prix du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la meilleure œuvre circassienne, Frédérique Cournoyer Lessard présente pendant quatre soirs au Théâtre La Chapelle (Montréal) du 13 au 17 avril prochain, *Scuse*, une première œuvre solo intrigante. Le spectacle de cirque à l'approche documentaire conjugue acrobatie et récit personnel engagé, cerceau aérien, chorégraphies et extraits de films pour interroger nos perceptions et conditionnements quant à la sexualité et féminité.

La démocratie  
ne se  
défendra pas  
toute seule

Dans une démocratie représentative, où les élu·es possèdent des mandats assez longs et d'une (très) confortable marge de manœuvre pour exercer leurs pouvoirs pendant la durée de ces mêmes mandats, il est possible de croire que la société civile est reléguée au rang d'observatrice entre chaque élection; la capacité concrète des non-élu·es d'infléchir les orientations de l'État se limitant, en définitive, à la couleur politique de leur vote aux prochaines élections.

Pour toute cynique et choquante qu'elle puisse être, la véracité pragmatique de cette conception simpliste des choses, selon laquelle le pouvoir des citoyen·nes en démocratie se limiterait à voter une fois aux quatre ans, doit être prise au sérieux... en particulier dans le contexte où l'exécutif autoritaire de Trump 2 tente actuellement d'abuser de ses pouvoirs d'une telle manière qu'à affecter la capacité même de la société civile de l'en déloger dans quelques années.

Face à la montée d'un autoritarisme assumé au sein de divers États démocratiques, il est indispensable de trouver des manières concrètes d'assurer que les membres et institutions de notre société civile puissent tenir leurs élu·es en bride et assurer que leurs décisions aient vocation à profiter à l'ensemble de la population. Au-delà des mécanismes propres au fonctionnement de l'État, le degré avec lequel les membres et institutions de la société civile sont en mesure de barrer le chemin à un exécutif autoritaire constitue sans contredit le facteur permettant de mieux évaluer la santé d'une société démocratique.

Il s'agit, en définitive, d'évaluer si les mécanismes dont nous disposons permettent d'assurer que nos dirigeant·es soient imputables de la légitimité – et non strictement de la légalité – de leurs actions/décisions autrement que par le risque de ne pas être réélu·es lors des prochaines élections. Si ces mécanismes ne sont pas suffisamment robustes, cela ouvre la porte à la fameuse déclaration caricaturale de Coluche : « La dictature, c'est ferme ta gueule; la démocratie, c'est cause toujours. »

La montée des populismes autoritaristes à la sauce Trump 2 constitue une menace pour toute démocratie, incluant la nôtre. À cet égard, il est indispensable de ne pas tomber dans le piège de « l'exception canadienne ou québécoise »,

fondée sur la prémisse que ce qui se déroule actuellement aux États-Unis ne pourrait pas se passer chez nous. ◀



La démocratie ne se défendra pas toute seule  
Louis-Philippe Lampron

Écosociété, 2026

# Polémique

Réplique à la réplique, non publiée dans « La Presse »

## Les troubadours de Tsahal à l'école québécoise

Mohamed Lotfi

**I fallait d'abord oser. Faire entrer la guerre par la porte principale d'une école. Lui mettre un badge culturel et lui offrir une chaise pliante dans une salle de classe. Lui demander ensuite de parler aux enfants d'échanges, d'identité et de dialogue.**

Une enquête publiée par *La Presse* révélait récemment qu'au moins quatorze interventions de soldats israéliens ont eu lieu depuis l'automne 2023 dans deux écoles juives privées de Montréal recevant des fonds publics, les écoles École Herzliah et École Bialik situées à Côte-Saint-Luc. Les conférenciers étaient des membres actifs ou d'anciens membres de l'armée israélienne, les Forces de Défense d'Israël.

L'affaire a provoqué un malaise politique assez rare pour être remarqué. Plusieurs élus à l'Assemblée nationale du Québec ont dénoncé la situation. On a rappelé que l'école, surtout lorsqu'elle reçoit des fonds publics, devrait demeurer un espace relativement protégé des influences militaires et des propagandes politiques.

### UNE RÉPLIQUE

Mais voilà que survient une réplique. Et quelle réplique!

Un cardiologue montréalais, le Dr Lior Bibas, se présentant comme juif et sioniste, a entrepris de répondre à l'enquête. L'intention peut paraître courageuse. La démonstration, beaucoup moins.

On lit sous sa plume cette phrase qui mérite d'être conservée dans les archives de la rhétorique confortable. Selon lui, « pour une grande partie des quelque 90 000 Juifs québécois, Tsahal symbolise d'abord une garantie d'existence ». Y'aurait-il dans l'État canadien, un autre État composé de 90 000 juifs?

Il ajoute avec une assurance désarmante que « toutes les nations ont le droit d'avoir une armée pour se défendre, surtout lorsqu'il s'agit d'un peuple qui, depuis des millénaires, fait face à des menaces explicites de destruction ».

Le raisonnement est fascinant. Si l'on pousse la logique jusqu'au bout, il devient urgent d'ouvrir les portes de nos écoles québécoises à toute la cartographie militaire du monde. Invitons donc des officiers kurdes, des combattants arméniens, des soldats ukrainiens, des vétérans rwandais ou des résistants palestiniens. Ces peuples aussi peuvent invoquer la survie historique et l'existence menacée. Pourquoi se limiter à Tsahal?

Nos écoles deviendraient alors de magnifiques salons diplomatiques où les uniformes du monde entier viendraient expliquer aux élèves que la guerre est une tradition culturelle comme une autre.

Mais le moment véritablement mémorable de cette réplique arrive avec ce petit bijou de raisonnement. Le cardiologue sioniste explique que, « dans un pays où le service militaire est obligatoire pour une grande partie de la population, associer automatiquement un soldat à une posture idéologique risquerait d'entraîner des conclusions injustes ». Autrement dit, un soldat n'est jamais vraiment un soldat. C'est un citoyen temporairement en uniforme qui fait du tourisme pédagogique.

### UN DIALOGUE CULTUREL?

On imagine la scène. Un pilote de chasse devient un conférencier en orientation professionnelle. Un artilleur se transforme en professeur de morale. Un opérateur de drone donne un atelier sur l'éthique. Et tout cela relève, bien entendu, d'un échange culturel.

Car c'est bien ainsi que l'événement a été présenté. Selon le Centre consultatif des relations juives et israéliennes,



Tandis que le ministre Roberge disserte sur la neutralité de l'école, l'idéologie de la guerre parvient tranquillement à se glisser dans certaines de nos salles de classe.

ces visites relèveraient d'un simple « dialogue culturel ».

Culturel. Le mot est admirable. Il possède cette élégance diplomatique qui permet de faire passer beaucoup de choses sous le tapis.

On imagine donc ces membres de Tsahal transformés en ambassadeurs des arts. Entre deux anecdotes militaires, une petite variation de ballet. Un air d'opéra pour détendre l'atmosphère. Un extrait de William Shakespeare pour rappeler la tragédie humaine. Un clin d'œil à Molière pour la satire. Un hommage à Michel Tremblay pour l'ancrage québécois. Et, moment de grâce absolue, les soldats entonnent la grande chanson de Raymond Lévesque, *Quand les hommes vivront d'amour*.

Il fallait oser. Faire de la culture tout en appartenant à une armée engagée dans une guerre génocidaire à Gaza. Une performance artistique en soi. Une œuvre conceptuelle digne d'un musée d'art contemporain. L'ironie poussée à son point de perfection.

### UNE SUGGESTION

Je me permets toutefois une suggestion pour notre cardiologue sioniste. Puisque l'objectif est culturel, pourquoi ne pas inviter ces soldats directement à

l'Assemblée nationale du Québec ou au parlement du Canada. Ils pourraient interpréter la chanson de Raymond Lévesque devant les élus.

J'imagine déjà François Legault fredonnant le refrain pendant que Mark Carney esquisse quelques pas de danse diplomatiques. Un grand moment d'unité nationale. Une célébration de la paix interprétée par des gens très expérimentés dans l'art de la guerre.

Ce qui frappe dans la réplique du cardiologue sioniste n'est pas seulement la faiblesse de l'argumentation. C'est la banalisation tranquille de l'extraordinaire. Quatorze visites. Quatorze fois où l'on a jugé normal que des militaires étrangers interviennent dans des établissements financés en partie par l'État québécois. Quatorze occasions de répéter que tout cela est pédagogique. Que tout cela est enrichissant. Que tout cela est parfaitement compatible avec nos valeurs.

### L'AVEUGLEMENT VOLONTAIRE DE NOS GOUVERNEMENTS

Pendant ce temps, à Québec, tandis que le ministre Jean-François Roberge disserte sur la neutralité de l'école, l'idéologie de la guerre parvient tranquillement à se glisser dans certaines de nos salles de classe.

Pourquoi tout cela ne m'étonne-t-il pas vraiment. Peut-être parce que nos gouvernements eux-mêmes entretiennent une étrange ambiguïté. Le gouvernement fédéral canadien a été à plusieurs reprises critiqué pour avoir fermé les yeux sur certaines exportations militaires liées au conflit. Le gouvernement québécois, pour sa part, n'a pas jugé nécessaire de retarder l'ouverture d'une représentation officielle du Québec à Tel-Aviv.

Pour ajouter encore un peu de ridicule au ridicule, j'invite notre cardiologue sioniste à imaginer une scène. Une scène toute simple. Dans une école que l'on prétend vouée aux échanges culturels, mais qui ressemble de plus en plus à un vestibule d'entraînement pour les futurs soldats des Forces de Défense d'Israël. Un enfant se lève. Il s'approche timidement d'un soldat venu partager son expérience. Le militaire vient de terminer son intervention et, pour couronner ce moment d'élévation culturelle, il entonne la chanson de Raymond Lévesque. La voix monte, « Les soldats seront troubadours ».

L'enfant lève les yeux et pose une question, « Pourquoi vos yeux sont rouges de sang? »

Question déplacée. Question imprévue. Question que le programme d'endoctrinement n'avait pas prévue. On devait parler culture. On devait parler dialogue. On devait parler héritage et identité. Pas des yeux rouges. Pas du sang. Pas des ruines. Pas des décombres. Pas des ravages. Pas des enfants amputés. Pas des morts. Pas d'un génocide.

Je peux facilement imaginer que cet échange culturel fera un jour l'objet d'un film. Mais ce ne sera pas une comédie. Ce ne sera pas drôle.

En attendant, les soldats israéliens continuent de tuer à Gaza, même après le cessez-le-feu.

**Et en attendant, cette réplique à la réplique, sera-t-elle publiée, au nom de la pluralité, dans les pages de « La Presse »?** ◀

**Jour de la TERRE**  
22 avril

**BLOC Québécois**

<p><b>PATRICK BONIN</b> Député de Repentigny 450 581-3896</p>	<p><b>YVES PERRON</b> Député de Berthier—Maskinongé 819 228-1210</p>	<p><b>LUC THÉRIAULT</b> Député de Montcalm 1 800 263-5726</p>	<p><b>GABRIEL STE-MARIE</b> Député de Joliette—Manawan 450 752-1940</p>
---	--	---	---



# Jour de deuil des travailleuses et travailleurs

en l'honneur des  
personnes tuées  
ou blessées au  
travail

# 28 avril



# L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM  
PATREON.COM/BANVILLE



www.simonbanville.com 10182026



www.simonbanville.com 10162026



www.simonbanville.com 10172026



www.simonbanville.com 10152026